



Parc national du Canada

# Îles-du-Saint-Laurent

Plan directeur

2010



Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Parcs Canada

Parc national du Canada des Îles-du-Saint-Laurent, plan directeur.

Publ. aussi en anglais sous le titre : St. Lawrence Islands National Park of Canada management plan.

Comprend des références bibliographiques.

ISBN978-1-100-11803-1

N° de catalogue : R64-105/78-2009E

Parc national du Canada des Îles-du-Saint-Laurent (Ontario) – Gestion.

Parcs nationaux et réserves – Ontario – Gestion.

Parcs nationaux et réserves – Canada – Gestion.

Titre.

FC3064 S4 P37 2009

333.78'316097137

C2009-980153-1

Directeur.

Unité de gestion de l'Est de l'Ontario

Agence Parcs Canada

A/s le lieu historique national du Canal-Rideau

34, rue Beckwith Sud

Smiths Falls (Ontario) K7A 2A8

Canada

Tél. : 613-283-5170

Télec. : 613-283-0677

PARC NATIONAL DU CANADA DES  
**ÎLES-DU-SAINT-LAURENT**  
*Plan directeur*

Avril 2010



## Avant-propos du ministre



Les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada offrent aux Canadiennes et aux Canadiens, d'un océan à l'autre, des occasions uniques d'explorer et de comprendre notre fabuleux pays. Ce sont des lieux d'apprentissage, de loisir et des sources d'inspiration où la population canadienne peut renouer avec son passé et comprendre les forces naturelles, culturelles et sociales qui ont façonné notre pays.

Tous ces endroits, de notre plus petit parc national jusqu'à notre lieu historique national le plus visité en passant par notre aire marine nationale de conservation la plus vaste, offrent à la population canadienne et aux visiteurs une foule d'expériences pour apprécier le patrimoine naturel et historique du Canada. Au cœur de l'identité canadienne, ils font partie de notre passé, de notre présent et de notre avenir. Ce sont des lieux d'apprentissage merveilleux, inspirants et d'une grande beauté.

Notre gouvernement vise à assurer que les Canadiens et Canadiennes créent des liens étroits avec ce patrimoine et à faire en sorte que nos endroits protégés soient utilisés de manière à les léguer intacts aux générations futures.

Dans l'avenir, nous voulons que ces endroits spéciaux aident la population à mieux comprendre et apprécier le Canada, tout en contribuant davantage à la santé économique de nos collectivités ainsi qu'à la vitalité de notre société.

La vision de notre gouvernement consiste à établir au Canada une culture de conservation du patrimoine, en offrant à la population canadienne des occasions exceptionnelles de faire l'expérience de son patrimoine naturel et culturel.

Ces valeurs constituent le fondement du nouveau plan directeur du parc national du Canada des Îles-du-Saint-Laurent. Je suis très reconnaissant envers les Canadiennes et les Canadiens qui ont participé par leur réflexion à l'élaboration de ce plan. Je voudrais remercier en particulier l'équipe très dévouée de Parcs Canada de même que tous les particuliers et les organisations locales qui ont contribué à ce document pour leur détermination, leur travail soutenu, leur esprit de collaboration et leur extraordinaire sens de la gestion du patrimoine.

Dans ce même esprit de partenariat et de responsabilité, j'ai le plaisir d'approuver le plan directeur du parc national du Canada des Îles-du-Saint-Laurent.

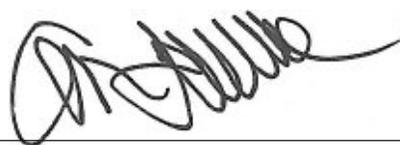
A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

*Le ministre de l'Environnement*  
Jim Prentice



## Recommandations

Ce plan a été recommandé pour approbation par :



---

**Alan Latourelle**

*Le directeur général de  
l'Agence Parcs Canada*



---

**Don Marrin**

*Le directeur de l'unité de gestion de l'Est de l'Ontario  
de l'Agence Parcs Canada*

# Avant-propos des Haudenosaunee

(Peuple de la maison longue)

## *Salutations à la nature*

### **Les Êtres humains**

Aujourd'hui, nous nous sommes rassemblés et nous voyons que les cycles de la vie continuent. Nous avons reçu l'obligation de vivre en équilibre et en harmonie entre nous et avec tous les êtres vivants. D'un seul esprit, nous nous adressons des salutations et des remerciements en tant qu'êtres humains.

*Nous ne formons plus qu'un seul esprit.*

### **Notre Mère la Terre**

Nous sommes reconnaissants à notre Mère la Terre, car c'est elle qui nous donne tout ce dont nous avons besoin pour vivre. C'est elle qui porte nos pieds lorsque nous déambulons sur elle. Elle nous rend heureux, car elle continue à prendre soin de nous comme elle l'a toujours fait depuis la nuit des temps. À notre Mère, nous envoyons nos salutations et nos remerciements.

*Nous ne formons plus qu'un seul esprit.*

Cet extrait est tiré de l'allocution dite de l'« Action de grâces », un rituel ancien qui remonte à la création de la Grande loi de la Paix par un homme appelé le Pacificateur, il y a plus de 1 000 ans. De nos jours, ces mots sont encore prononcés à l'occasion de l'ouverture et de la clôture de toute cérémonie et rencontre gouvernementale tenue par les Haudenosaunee (peuple de la maison longue). Les Mohawks d'Akwesasne, qui sont aussi des Haudenosaunee, incluent le parc national des Îles-du-Saint-Laurent dans leur territoire traditionnel.

## Ohên:ton Karihwatêhkwen

### Onkwehshôn:?a

Onwa wenhniserâ:te  
ionkwakia?tarô:ron ne iorihwâ:ke  
ne aitewaka?eniônnion  
tsiniihtonhâ:kie tsina?titewâtere  
ne onkwehshôn:?a tânon? tsinî:iot  
tsi rokwatâkwen ne ohontsiâ:ke.  
Ne ne â:ienre?k akwê:kon skên:nen  
tsitewanonhtôn:nion ne  
tsiniiionkwè:take kenhnôn:we  
iahitewaia?taiê:ri oni tsi  
ionkwata?karî:te iah thahò:ten  
tekionkwakia?tônkion ne  
kanonhwa?ktênhtshera?. Ne kati  
enhôn:we iorihwâ:ke tsi  
entewâtka?we ne  
kanonhwaratônhtshera.

Êhtho niihtônha?k ne  
onkwa?nikôn:ra.

### Iethi?nistênha Ohônstia

Onen nô:n:wa ehnôn:we  
nentsitewate?nikonhraiê:ra?te  
Iethi?nistênha Ohônstia tsi ne?e  
taiakohtka?wenhâ:kie  
tsinaho?ten?shôn ionkionhêhkwen.  
Iotshennôn:nia?t tsi shê:kon  
teionkhihsniêkie tsinî:iot tsi  
shakohrienaiên:ni ne  
shahakwatâ:ko ne tsiionhontsiâ:te.  
Ne ionkhihawîhshon ne  
onkwehshôn:?a tânon?  
kario?ta?shôn:?a tsinikarî:wes  
ohontsiâ:ke teionkwatawên:rie. Ne  
kati ehnôn:we iorihwâ:ke tsi  
entewâtka?we ne  
kanonhwaratônhtshera.

Êhtho niihtônha?k ne  
onkwa?nikôn:ra.



*Photo aérienne des Mille-Îles (photo : Brian Morin)*

## Sommaire

Établi en 1904, le parc national du Canada des Îles-du-Saint-Laurent ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans la contribution importante de la communauté locale. Beaucoup de groupes, d'organisations et d'autres partenaires ont aidé le parc à protéger l'écosystème de la région des Mille-Îles tout en contribuant à proposer aux visiteurs des possibilités significatives de profiter de cet endroit exceptionnel.

Le présent plan directeur vient remplacer le Plan directeur des Îles-du-Saint-Laurent (1998) et fournit une orientation aux gestionnaires qui doivent offrir aux visiteurs l'occasion de vivre des expériences significatives, protéger le patrimoine et veiller à l'éducation du public et à la diffusion externe. Les priorités énoncées dans le présent plan guideront les décisions relatives à la planification d'affaires, et la mise en œuvre des mesures de gestion fera l'objet d'un rapport annuel. L'évaluation environnementale stratégique du plan directeur a révélé que sa mise en œuvre n'aurait ni effet cumulatif ni répercussion importante sur le parc national des Îles-du-Saint-Laurent.

## La vision

Le parc national des Îles-du-Saint-Laurent s'engage à préserver et à célébrer les valeurs et les atouts de la région des Mille-Îles avec les communautés locales pour le bénéfice des générations d'aujourd'hui et de demain. Comme notre société qui s'urbanise rapidement, le parc doit répondre rapidement aux besoins et aux désirs des Canadiens des milieux urbains ainsi qu'à ceux des résidents locaux et des utilisateurs traditionnels. Le plan directeur comprend une vision, *Un milieu de vie à la rencontre de la terre et de l'eau*, qui nous guidera jusqu'en 2020 :

*Le parc national des Îles-du-Saint-Laurent se situe à un carrefour écologique, point de départ des Grands Lacs qui vont se jeter dans l'océan Atlantique après avoir emprunté le fleuve Saint-Laurent et traversé l'arche de Frontenac. Ce corridor de granite, soulèvement d'une ancienne chaîne de montagnes, relie le Bouclier canadien aux monts Adirondacks.*

*Au parc national des Îles-du-Saint-Laurent, les os de la Terre, notre Mère, émergent des eaux de l'un des plus grands fleuves du monde. Longtemps considérée comme une région sacrée et un lieu de rencontre pour les Autochtones en raison de sa beauté et de sa richesse naturelle, la région des Mille-Îles, que le parc représente, est un héritage qu'il faut chérir, apprécier et protéger pour le bénéfice de tous. Le parc, un lieu de beauté, accueille une immense diversité de plantes et d'animaux qui évoluent dans un écosystème dont la santé est relativement bonne. C'est un modèle de respect et de responsabilité envers la terre qui permet le maintien de la vie.*

*Créé au profit et pour le plaisir de tous les Canadiens, le parc national des Îles-du-Saint-Laurent attire des visiteurs venus y vivre une expérience enrichissante et découvrir ses richesses et celles de la région. Partenaire de la communauté, le parc coordonne les efforts de nombreux intervenants en vue d'assurer la gestion durable du paysage et favorise la collaboration entre les gouvernements, les organisations et les communautés. C'est aussi une vitrine régionale connue dans tout le sud de l'Ontario et dans la région de la capitale nationale pour ses services exceptionnels, ses programmes novateurs et inspirants, sa gestion progressiste de l'écosystème et son leadership en matière de pratiques liées à l'utilisation durable du territoire.*



Promouvoir une culture d'intendance environnementale (photo : Parcs Canada)



Le pygargue à tête blanche, une espèce en voie de disparition au Québec (photo : Parcs Canada)

*Le parc national des Îles-du-Saint-Laurent est un ambassadeur de Parcs Canada. On y célèbre le savoir traditionnel et la culture des Autochtones. Le parc est un modèle d'intendance par ses actions et par les expériences mémorables qu'il propose aux visiteurs dans un paysage durable.*

## La concrétisation de cette vision repose sur trois stratégies clés.

**Première stratégie clé : Les liens régionaux, notre force : travailler ensemble à la préservation de l'authenticité du parc sur le plan naturel et culturel.**

- **Premier objectif :** Élaborer une stratégie de protection des aires axée sur le paysage dans le but de préserver l'intégrité écologique du parc.
- **Deuxième objectif :** Jouer un rôle de premier plan dans la promotion des principes de tourisme durable et dans la détermination des besoins et des intérêts des marchés cibles.
- **Troisième objectif :** Promouvoir une culture d'intendance environnementale au sein de la communauté.
- **Quatrième objectif :** Amener les résidents de la région à participer davantage à la conception et à l'élaboration des programmes relatifs à l'expérience du visiteur, à la diffusion externe et à l'éducation du public ainsi qu'à l'intégrité écologique.
- **Cinquième objectif :** Dans les activités d'exploitation du parc, jouer un rôle de premier plan en matière d'environnement et de culture durables et faire connaître ces notions.

**Deuxième stratégie clé : Un sentiment d'appartenance élargi : explorer de nouveaux paysages, de nouveaux marchés et de nouvelles occasions.**

- **Premier objectif :** Mieux comprendre nos auditoires actuels et potentiels, et avoir la capacité d'évaluer les comportements et valeurs des communautés et clientèles clés.
- **Deuxième objectif :** Mettre l'accent de façon stratégique sur nos marchés prioritaires, c'est-à-dire les résidents de la région, notamment la communauté d'Akwesasne, ainsi que les néo-Canadiens et les jeunes d'Ottawa, de Montréal et de Toronto.
- **Troisième objectif :** Rendre pertinente la présence du parc national sur la terre ferme et sur les îles.

**Troisième stratégie clé : Les os de la Terre, notre Mère : Participation des Autochtones. Collaborer avec la communauté autochtone de façon significative en appliquant les principes de respect, d'équité et d'autonomie des Mohawks.**

- **Premier objectif :** Établir des relations avantageuses pour les deux parties.
- **Deuxième objectif :** Renseigner les résidents de la région sur les traditions et l'histoire des peuples autochtones de leur région et enrichir l'expérience des visiteurs à cet égard.
- **Troisième objectif :** Mettre en commun les connaissances du parc et celles des Mohawks d'Akwesasne.

**Approche de gestion spécifique à un secteur géographique**

Les stratégies clés du présent plan sont axées sur des questions qui touchent l'ensemble du parc. Le plan comprend aussi une approche de gestion spécifique à divers secteurs géographiques, qui explique en détail les objectifs de mise en œuvre des stratégies à certains endroits.

**Premier objectif :** Harmoniser l'offre des aires du parc situées sur la terre ferme, soit à Landon Bay, à Mallorytown Landing, à Jones Creek et à la promenade des Mille-Îles.

**Deuxième objectif :** Faciliter l'expérience du visiteur dans les îles, en tenant compte à la fois des besoins et des attentes de ce dernier, de l'intégrité des ressources naturelles et culturelles, de la capacité du parc, des possibilités éducatives et du plaisir des plaisanciers.

**Troisième objectif :** Jouer un rôle de gardien à l'égard des îles et, à cette fin, en assurer l'intégrité et les mettre en valeur en tant qu'endroits exceptionnels au sens de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000).

# Table des matières

Avant-propos du ministre

Recommandations

Avant-propos des Haudenosaunee

Sommaire .....	i
1.0 Introduction .....	1
1.1 But du plan directeur .....	1
1.2 Un plan directeur pour le parc national du Canada des Îles-du-Saint-Laurent .....	1
1.3 Planification et gestion des parcs nationaux selon les principes de l'exécution intégrée du mandat de Parcs Canada .....	1
1.4 Cadre régional .....	2
1.5 Contribution du public .....	3
2.0 Importance du parc national du Canada des Îles-du-Saint-Laurent .....	4
3.0 Contexte actuel de la planification .....	5
3.1 État du parc .....	5
3.2 Possibilités relatives à l'expérience du visiteur, à la diffusion externe et à l'éducation .....	7
3.3 Partenariats avec les Autochtones .....	8
3.4 Résumé des principaux enjeux et défis .....	8
4.0 Vision : Le parc en 2020 .....	10
5.0 Stratégies clés .....	11
5.1 Première stratégie clé .....	11
5.2 Deuxième stratégie clé .....	14
5.3 Troisième stratégie clé .....	16

6.0	Approche de gestion propre à un secteur géographique .....	18
6.1	Biens fonciers situés sur la terre ferme .....	18
6.2	Biens fonciers insulaires .....	21
6.3	Îles Main Duck et Yorkshire, et zone de conservation Skoryna .....	22
7.0	Participation des intervenants et des partenaires .....	22
8.0	Zonage du parc .....	24
9.0	Surveillance .....	27
9.1	Surveillance de l'état .....	28
9.2	Surveillance de l'efficacité .....	30
10.0	Sommaire de l'évaluation environnementale stratégique .....	33
	Mot de la fin des Haudenosaunee (Peuple de la maison longue) .....	35
	Références .....	36
	Annexe 1 Sommaire des mesures prévues .....	38
	Cartes .....	40

# Plan directeur du parc national du Canada des Îles-du-Saint-Laurent

« Les parcs sont créés à l'intention du peuple canadien pour son agrément et l'enrichissement de ses connaissances et doivent être entretenus et utilisés de façon à rester intacts pour les générations futures. »  
(Loi sur les parcs nationaux du Canada, 2000).

## 1.0 INTRODUCTION

### 1.1 But du plan directeur

Parcs Canada est responsable de la protection et de la mise en valeur du réseau de lieux historiques nationaux, de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation du Canada dont il assure la gestion, pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le mandat de Parcs Canada, sur lequel repose toute la planification de la gestion, comporte trois volets : protéger les ressources patrimoniales, permettre au visiteur de vivre des expériences mémorables et favoriser l'appréciation et la compréhension du public.

La *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (2000) et la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* (1998) obligent Parcs Canada à préparer un plan directeur pour chacun de ses parcs nationaux. L'objectif de ce plan est d'établir une orientation claire en ce qui concerne la gestion et le fonctionnement du parc pendant les dix à quinze prochaines années. Les plans directeurs reflètent les lois et les politiques du gouvernement du Canada et sont préparés en consultation avec les Canadiens. Ils doivent être approuvés par le ministre avant d'être déposés au Parlement.

Le processus de planification de la gestion ne pourrait pas se faire sans l'apport du public. Un plan directeur est un instrument essentiel pour veiller à ce que Parcs Canada s'acquitte de ses engagements envers la population canadienne. Le processus de planification permet aux

communautés autochtones, aux intervenants, aux partenaires, aux voisins du parc et au grand public d'avoir voix au chapitre pour ce qui est de façonner l'avenir du parc.

### 1.2 Un plan directeur pour le parc national du Canada des Îles-du-Saint-Laurent

Le présent plan directeur, le troisième du parc national des Îles-du-Saint-Laurent (PNISL), vise à assurer l'intégration et l'appui mutuel des mesures prises par les gestionnaires du parc pour la protection, l'expérience du visiteur, l'éducation du public et la diffusion externe, à favoriser chez les Canadiens un sentiment d'appartenance envers un endroit tout à fait unique et à définir clairement les résultats attendus. Le plan directeur contribue également à l'utilisation efficace des fonds publics destinés à la gestion du parc par le biais du contrôle et de l'évaluation de l'efficacité des mesures prises.

### 1.3 Planification et gestion des parcs nationaux selon les principes de l'exécution intégrée du mandat de Parcs Canada

Le mandat de Parcs Canada comporte trois éléments, qui s'appuient mutuellement et sont exécutés de façon intégrée : protéger les ressources patrimoniales, offrir au visiteur la possibilité de vivre des expériences mémorables et favoriser l'appréciation et la compréhension du public à l'égard du patrimoine naturel et culturel du Canada.

#### **Protection des ressources patrimoniales**

Les parcs nationaux protègent les habitats, la faune et la diversité des écosystèmes représentatifs de leur région naturelle, et parfois uniques à celle-ci. Parcs Canada gère ces endroits spéciaux pour veiller à les garder entiers et sains, et assure la conservation et la protection de leurs ressources et de leurs caractéristiques culturelles et naturelles.

#### **Offre d'expériences mémorables au visiteur**

L'expérience du visiteur se définit comme la somme des rapports personnels qu'un visiteur

entretient avec les aires patrimoniales protégées et les gens, une interaction qui éveille les sens, suscite des émotions, stimule l'esprit, et crée chez lui un sentiment d'attachement à ces endroits spéciaux.

### **Appréciation et compréhension du public**

Parcs Canada vise à joindre les Canadiens au foyer, dans leurs loisirs, à l'école et dans leur collectivité grâce à des initiatives de communication et d'éducation conçues pour accroître la sensibilisation, la compréhension et l'appréciation à l'égard du patrimoine naturel et historique des endroits qu'il gère, ainsi que pour faire valoir l'importance de protéger ces endroits et de les mettre en valeur. Parcs Canada a également l'intention d'élargir sa clientèle en suscitant la participation des intervenants et des partenaires et en encourageant la direction partagée du développement et de la mise en œuvre de l'orientation future de l'Agence.

### **Qu'est-ce que l'intégration?**

Le mandat décrit ce que fait l'Agence. L'intégration décrit comment ce mandat est exécuté. La planification de la gestion intégrée exige l'application simultanée de solutions à tous les volets du mandat, ce qui entraîne l'amélioration mutuelle de chacun des volets. Par intégration, on entend l'examen global des problèmes : autrement dit, planifier l'expérience du visiteur et les programmes d'éducation du public veut aussi dire planifier la protection; prendre des décisions sur la protection veut aussi dire tenir compte des mesures qui concernent l'expérience du visiteur et l'éducation du public.

Le présent plan directeur du parc national du Canada des Îles-du-Saint-Laurent illustre l'approche de gestion intégrée de Parcs Canada, puisqu'il fait en sorte que chacune des composantes du mandat en appuie une autre, tout particulièrement grâce à la vision du parc, qui présente l'état désiré du parc à long terme, et aux stratégies clés, qui établissent des priorités pour la gestion future du parc.

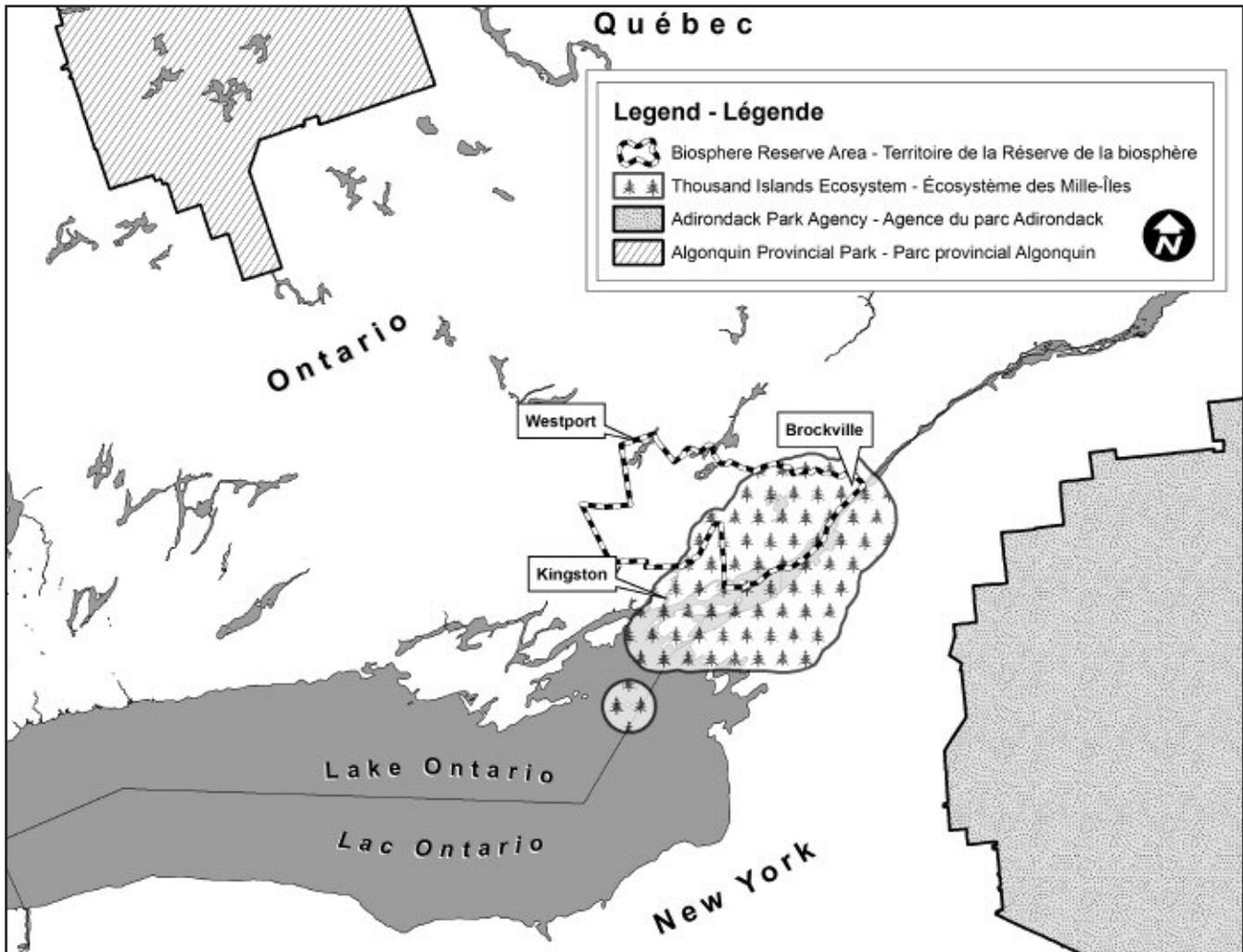
En tant que document stratégique, le présent plan directeur n'est pas une fin en soi; il vise plutôt à fournir un cadre pour les mesures

subséquentes de gestion, de mise en œuvre, de surveillance et de reddition de comptes. La mise en œuvre du plan directeur sera directement liée aux plans d'affaires de l'unité de gestion de l'Est de l'Ontario, au Plan d'entreprise de l'Agence, et à son cadre de gestion du rendement.

## *1.4 Cadre régional*

Situé dans le Sud-Est de l'Ontario, le PNISL est l'un des corridors récréatifs les plus fréquentés en Amérique du Nord l'été. Il s'étend le long la frontière avec les États-Unis. Six municipalités, où vivent environ 250 000 résidents, exercent des pouvoirs dans le secteur du parc. Parmi les tendances touristiques observées en Ontario, on remarque que les visiteurs privilégient des séjours plus courts et des destinations plus rapprochées de leur domicile, de sorte qu'on assiste à une diminution des séjours de plus de 24 h ainsi que des dépenses effectuées dans le cadre d'un même voyage. Le ministère du Tourisme de l'Ontario souligne, dans un document paru en 2009, l'importance des marchés américains voisins ainsi que du marché intérieur de l'Ontario, qui constituent la pierre angulaire de l'industrie ontarienne du tourisme; il indique également qu'au cours des trois prochaines années, la plus grande partie de nos visiteurs étrangers proviendrait du Royaume-Uni. Situé plus près de chez nous, le Québec représente un marché pratiquement inexploité. Le tourisme durable et le tourisme d'aventure sont les deux formes de tourisme qui connaissent la plus forte croissance dans la province.

Il ne fait aucun doute que les Canadiens des milieux urbains visitent la région, mais elle est encore boudée par les jeunes citoyens. L'âge moyen des visiteurs est de 43 ans; la plupart voyagent en couple et n'emmènent pas leurs enfants. La région métropolitaine de recensement de Toronto constitue la région où l'on retrouve le plus de néo-Canadiens (66 % des immigrants en Ontario choisissent de s'y établir, d'après des données publiées par le ministère du Tourisme de l'Ontario en 2007), mais on ne sait pas avec précision quelle proportion des visiteurs du corridor du fleuve



Le corridor faunique de l'arche de Frontenac (carte : Parcs Canada)

Saint-Laurent sont des néo-Canadiens. Les informations dont nous disposons sur ce marché ne sont étayées par aucune étude; elles nous proviennent principalement de nos partenaires qui offrent des croisières touristiques, qui sont persuadés que la majorité de leurs clients appartiennent à ce groupe.

Sur le plan écologique, le parc se trouve à la jonction de deux importants corridors de paysage de l'Est de l'Amérique du Nord : l'arche de Frontenac, qui relie le Bouclier canadien aux monts Adirondacks, et la vallée du fleuve Saint-Laurent, qui raccorde les Grands Lacs à l'océan Atlantique. Le fleuve Saint-Laurent est le douzième plus grand fleuve du monde. Le PNISL comprend de nombreux petits biens fonciers dispersés dans un paysage jalonné de routes importantes où l'établissement humain, l'industrie et l'agriculture sont omniprésents.

### 1.5 Contribution du public

Dans le cadre du processus d'élaboration du plan directeur, Parcs Canada a consulté régulièrement les intervenants, les Mohawks d'Akwesasne et d'autres partenaires. Les consultations publiques ont été menées durant le printemps et l'été de 2007. Le PNISL a distribué son bulletin, *L'Écho des pins*, dans 150 000 ménages afin de les renseigner sur l'examen du plan directeur et de les inviter aux consultations sur les stratégies proposées. Nous avons communiqué avec des groupes et particuliers cibles, notamment les résidents de l'île Hill, de Landon Bay et de Jones Creek ainsi que les membres de la réserve de la biosphère de l'Arche-de-Frontenac et de la Forêt modèle de l'Est de l'Ontario. Le directeur du parc s'est entretenu avec le député local, les conseillers des municipalités de la région et le représentant

du Conseil des Mohawks d'Akwesasne. Les visiteurs du PNISL, ainsi que toute personne et association intéressées, étaient invités à commenter les stratégies proposées.

Lors des consultations, le PNISL a décrit l'approche globale qui lui a permis de sortir de l'ombre et de devenir un leader régional respecté et déterminé à servir de modèle d'intendance. Ces échanges dynamiques d'idées et de points de vue ont contribué grandement à l'élaboration des mesures décrites dans le plan directeur. C'est toujours de ce modèle de participation axé sur la collaboration que nous nous inspirons dans le cadre de nos interactions avec les intervenants, les partenaires et les communautés; nous leur offrons le plus d'occasions possible de prendre part au processus et d'influencer les orientations du parc. Nous sommes constamment à la recherche de nouvelles façons de solliciter la participation de parties concernées, qui devront déterminer comment elles souhaitent interagir entre elles ainsi qu'avec le parc.

## 2.0 IMPORTANCE DU PARC NATIONAL DU CANADA DES ÎLES-DU-SAINT-LAURENT

Le PNISL représente deux régions naturelles du plan de réseau de parcs nationaux : la région précambrienne du Saint-Laurent et des



*L'aube se lève sur l'île McDonald (photo : Sheryl Shuchat)*

Grands Lacs et les basses terres du Saint-Laurent. Le parc est situé au point de convergence de deux éléments biogéographiques d'envergure continentale. Le fleuve Saint-Laurent et l'arche de Frontenac ont tous les deux une grande influence sur la biodiversité du parc. La topographie de l'arche, caractérisée par ses collines en granite, ainsi qu'une zone de transition entre les forêts boréales et les forêts de feuillus créent une série de microhabitats qui abritent une des biodiversités les plus abondantes au Canada et un nombre élevé d'espèces en péril (EP). Le paysage sauvage de l'arche de Frontenac est l'un des plus intacts du Sud de l'Ontario, d'où son importance pour des espèces locales de plantes et d'animaux ainsi que pour les espèces migratoires.

Établi en 1904, le parc comprend 26 îles ou parties d'île et 80 îlots et hauts fonds répartis sur 100 kilomètres dans le fleuve Saint-Laurent. Il administre aussi les îles Main Duck et Yorkshire, qui font partie du projet d'aire marine de conservation de l'est du lac Ontario. Les îles du PNISL assurent la connectivité entre le parc provincial Algonquin, en Ontario, et le Adirondack State Park, dans l'État de New York. Le parc représente aussi un paysage culturel riche associé à la présence des Autochtones, de la préhistoire à notre époque, ainsi qu'à leur attachement à cette région, aux voies militaires et commerciales, à l'établissement des premiers colons, aux débuts de l'agriculture et au développement récent des activités récréatives.

Le parc comprend des biens fonciers sur la terre ferme aux trois endroits suivants : Landon Bay, Mallorytown Landing et Jones Creek. En 2007, 9 kilomètres carrés ont été ajoutés. Grâce à l'acquisition de ces nouvelles terres, le parc aura une plus grande visibilité dans la région et permettra aux visiteurs et aux résidents des aires situées sur la terre ferme de vivre des expériences plus significatives et plus accessibles.

Plus de 70 000 visiteurs viennent visiter le parc chaque année. Ils sont plus de 400 000 par an à explorer les Mille-Îles à bord des bateaux de croisière qui sillonnent le fleuve Saint-Laurent pour faire découvrir les îles du parc à leurs clients. La plus récente étude socioéconomique

visant à déterminer les retombées économiques du parc pour la région a révélé que les dépenses directes du parc et de ses visiteurs s'élevaient à près de 4 millions. Les dépenses du parc (biens, services et salaires) représentaient un peu plus de la moitié de cette somme.

Le fruit des efforts consacrés à l'intégration des activités de diffusion externe du PNISL se reflète dans la prise de décision sur l'utilisation des terres régionales et dans les valeurs communautaires. Par exemple, les investissements du parc dans la sensibilisation et l'éducation du public ainsi que dans les nouvelles occasions offertes aux visiteurs sont présentés dans l'*Official Plan of the Township of Leeds and the Thousand Islands* (2006) comme une contribution importante à l'économie régionale et une bonification des valeurs des résidents en matière de patrimoine naturel. Dans le plan officiel, il est indiqué qu'il faut accorder la plus grande priorité à la préservation du parc national dans la prise de décisions relatives à l'utilisation des terres, car le parc contribue de façon durable à l'industrie touristique.

Une grande partie de la région entourant le parc est connue à l'échelle internationale comme la réserve de la biosphère de l'Archède-Frontenac (RBAF), désignation attribuée par l'UNESCO dans le cadre du Programme sur l'homme et la biosphère. En raison du nombre croissant d'organisations locales vouées au développement durable, le PNISL a décidé de jouer un rôle de



Trouver l'équilibre entre l'utilisation et la protection (photo : Theyre Smith)

leader dans le réseau du RBAF qui comprend plus de 80 organisations.

### 3.0 CONTEXTE ACTUEL DE PLANIFICATION

#### 3.1 État du parc

Chaque année, plus de 70 000 personnes visitent le parc pour vivre des aventures en plein air et profiter des occasions d'apprentissage. Plus de la moitié des visiteurs viennent de l'Ontario, et un visiteur sur cinq habite dans un rayon de 100 kilomètres du parc. La clientèle du PNISL est composée d'utilisateurs des îles et d'utilisateurs des aires situées sur la terre ferme. Plus de 80 % des utilisateurs des îles sont des visiteurs assidus. En 2007, une proportion importante des visiteurs était composée d'adultes plus âgés. La majorité voyageait en groupes composés exclusivement d'adultes ou d'aînés, mais environ un visiteur sur trois faisait partie d'un groupe incluant des enfants de 16 ans et moins. Actuellement, les visiteurs des aires situées sur la terre ferme ne représentent, d'un point de vue statistique, qu'une petite portion de l'auditoire des programmes du parc. Ces chiffres permettent de brosser un portrait général de la fréquentation du PNISL à l'heure actuelle. Les tendances et les conditions en ce qui a trait à l'expérience du visiteur et à la diffusion externe et l'éducation du public feront l'objet d'une évaluation. Les résultats figureront dans le rapport sur l'état du parc, dont on se servira pour cerner les enjeux, les possibilités et les défis relatifs au parc.

Comme le PNISL a récemment fait l'acquisition de biens fonciers additionnels sur la terre ferme, davantage d'expériences seront proposées aux visiteurs et les tendances de fréquentation seront amenées à évoluer. Le présent plan directeur établit un certain nombre de cibles et d'attentes en matière de rendement afin de surveiller les progrès et de faire rapport sur les conditions et les tendances relatives à l'expérience du visiteur, à l'éducation du public et la diffusion externe et à l'intégrité écologique. Les stratégies clés présentées dans le plan

directeur ont été élaborées de façon à répondre à ces attentes en matière de rendement.

L'édition 2004 du *State of the Park Report, St. Lawrence Islands National Park* (REP 2004) a révélé que l'écosystème de la région des Mille-Îles et du PNISL était dans un état global passable, mais que sa stabilité était fragile. À la suite de ce rapport, de nombreuses recommandations ont été formulées afin que le parc protège la biodiversité indigène, qu'il prenne des arrangements avec les partenaires et qu'il offre aux Canadiens, y compris aux résidents locaux, aux visiteurs du parc, au grand public et aux divers organismes et organisations, des expériences précieuses axées sur notre patrimoine naturel et culturel.

Le PNISL a fait des progrès considérables en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations formulées dans le REP 2004. Nous avons établi des modèles conceptuels d'habitat pour l'écosystème de la région des Mille-Îles ainsi que des seuils et des valeurs qui serviront d'indicateurs d'intégrité écologique. Grâce à ces modèles et indicateurs, le parc peut surveiller et évaluer son profil d'intégrité écologique régulièrement. L'état des facteurs de stress des écosystèmes montre que de nombreux facteurs de stress agissant sur l'écosystème du parc proviennent de l'extérieur de ses limites, ce qui confirme l'importance d'appuyer les partenariats fondés sur l'intendance des terres à l'échelle du grand écosystème du parc (l'écosystème de la région des Mille-Îles). *L'Integrated Vegetation Management Plan for the Thousand Islands Ecosystem and St. Lawrence Islands National Park – 2006* (plan de gestion intégrée de la végétation) continuera à servir de fondement à l'établissement des objectifs régionaux de planification de la gestion des terres. Le savoir traditionnel des Autochtones ainsi que les connaissances des autres utilisateurs traditionnels des terres font aussi partie intégrante de la gestion, de la restauration, du soutien et de la protection des écosystèmes. Le fait d'exercer une influence positive sur la durabilité des écosystèmes de la région nous permettra de maintenir et d'améliorer, le cas échéant, l'intégrité écologique du parc et de remplir nos obligations en vertu

de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada et de la Loi sur les espèces en péril* (2002), ainsi que de réaliser certains aspects du mandat de Parcs Canada, comme l'offre d'expériences authentiques aux visiteurs.



Île Grenadier (photo : Parcs Canada)

Parcs Canada s'engage à protéger et à mettre en valeur les ressources culturelles dans les parcs nationaux. La Politique sur la gestion des ressources culturelles (1994) fournit le cadre de la gestion des ressources culturelles dont Parcs Canada a la responsabilité. Les conséquences directes potentielles des nouvelles activités sur toute ressource culturelle seront évaluées à l'étape de leur conception. Nous nous conformerons aussi aux exigences énoncées dans les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux du Canada (2003) afin d'assurer la protection des biens culturels de valeur.



Abri de pique-nique de Mallorytown Landing (photo : Parcs Canada)

Le PNISL continuera de collaborer avec les Premières nations et les collectivités de la région afin que leurs valeurs en ce qui a trait au patrimoine culturel soient prises en compte dans les inventaires et les évaluations des ressources, les plans et les programmes; on vise ainsi à offrir à ces groupes la possibilité d'influencer nos activités et d'y contribuer.

### *3.2 Possibilités relatives à l'expérience du visiteur, à la diffusion externe et à l'éducation*

En collaboration avec divers intervenants et partenaires, le parc a réalisé une évaluation intégrée de l'expérience du visiteur en 2008. Afin d'offrir davantage de possibilités à nos visiteurs, de percer de nouveaux marchés en mettant à profit les particularités du parc et d'élaborer un plan complet d'expériences pour les visiteurs, nous nous sommes procuré des données sur les tendances actuelles et nouvelles dans les marchés cibles auprès de l'industrie du tourisme à l'échelle régionale, nationale et internationale. Le parc a également commandé des études de pointe visant à examiner les valeurs, les attitudes, les habitudes de vie, les intérêts et les opinions qui jouent un rôle dans la motivation d'un voyage. Ces études serviront à adapter l'offre aux Canadiens des milieux urbains, tout particulièrement les néo-Canadiens et les jeunes d'Ottawa, de Montréal et de Toronto. Il reste à pousser plus avant les recherches sur les types d'explorateurs (voyageurs regroupés en fonction de leurs valeurs et de leurs motivations) correspondant aux clientèles actuelles du parc et à la clientèle éventuelle que pourraient représenter les groupes de voyageurs qui passent par l'autoroute 401. Le prochain sondage qui sera mené auprès des visiteurs du parc nous permettra d'obtenir des données de référence afin d'évaluer les occasions d'apprentissage, d'appréciation et de rapprochement significatif.

Le sondage sur les valeurs et les attitudes effectué en 2007 auprès des résidents de la région par le Centre de services de l'Ontario de Parcs Canada a donné des assises solides pour

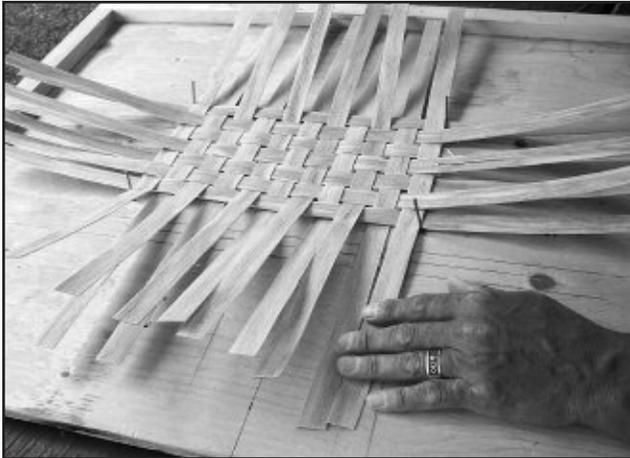
élaborer notre stratégie sur l'éducation du public et la diffusion externe. De nouvelles méthodes de recherche que Parcs Canada a maintenant à sa disposition seront mises à profit afin d'établir un profil démographique et psychographique complet de la région.

Par ailleurs, le parc élaborera une stratégie de sciences sociales afin de remédier aux lacunes dans les données et d'établir des priorités. Les informations recueillies aideront à orienter et à améliorer notre planification en ce qui a trait à l'expérience du visiteur, à l'éducation du public et à la diffusion externe.

Le parc s'est engagé à offrir à sa nouvelle clientèle des aires situées sur la terre ferme la possibilité de vivre des expériences mémorables, qui répondent aux besoins et aux attentes de cette dernière. À cette fin, le parc a créé à l'intention des marcheurs et des randonneurs des sentiers panoramiques, qui invitent au calme et à la réflexion et donnent au visiteur l'occasion de s'émerveiller d'un ruisseau, d'un marais ou de la vue sur 360 degrés dont il peut profiter à partir d'un point surélevé du parcours. Les nouveaux programmes propres aux aires du parc situées sur la terre ferme donneront lieu à des occasions d'apprentissage mémorables faisant appel à des valeurs et à des intérêts variés. On instaurera divers services durables en consultant les plaisanciers, qui font déjà partie de notre clientèle, ainsi que les payeurs et les citoyens, qui représentent des marchés potentiels.



Une visiteuse et une interprète (photo : Parcs Canada)



Vannerie traditionnelle autochtone (Photo : Parcs Canada)

Nous savons que notre programme d'expérience du visiteur, d'éducation du public et de diffusion externe est une réussite si nos visiteurs, nos partenaires et les intervenants croient que nous les avons fait participer en tenant compte de leur point de vue, que nous avons répondu à leurs besoins et à leurs attentes et que nous les avons incités à ressentir un nouvel attachement au parc ou à renouveler cet attachement.

### 3.3 Partenariats avec les Autochtones

Il y a plus de 10 000 ans que les Autochtones sont établis dans la région des Mille-Îles. Les Premières nations transmettent un puissant message d'intendance, fondé sur le respect et la responsabilité à l'égard de la terre. Au cours des trois dernières années, le parc et les Mohawks d'Akwesasne ont conjugué leurs efforts pour établir une relation productive fondée sur le respect. Durant l'été 2007, un hommage a été rendu au parc national des Îles-du-Saint-Laurent et à la communauté locale à l'occasion d'une cérémonie haudenosaunee traditionnelle du feu fumant qui a officialisé les relations entre le parc et les Mohawks d'Akwesasne. Les Mohawks d'Akwesasne peuvent maintenant expliquer aux résidents leurs modes ancestraux et contemporains d'utilisation du territoire et leur lien avec l'endroit. En tenant compte du savoir traditionnel des Autochtones, nous pouvons bonifier les pratiques en matière de gestion des ressources, l'expérience du visiteur et les programmes éducatifs.

### 3.4 Résumé des principaux enjeux et défis

Voici une liste des principaux enjeux décrits dans le *Rapport sur l'état du parc – Parc national des Îles-du-Saint-Laurent* ainsi que des commentaires recueillis lors de la consultation publique.

#### **Absence de point de convergence :**

Actuellement, le parc n'a pas de point d'entrée qui permettrait d'informer, d'orienter et d'éduquer les visiteurs et les résidents de la région ainsi que de leur offrir la possibilité de vivre des expériences mémorables. Le PNISL doit avoir un point de convergence s'il veut bien orienter, renseigner et sensibiliser ses visiteurs, faciliter leur expérience, cultiver un sentiment d'appartenance et encourager l'intendance.

#### **Offre touristique régionale incohérente :**

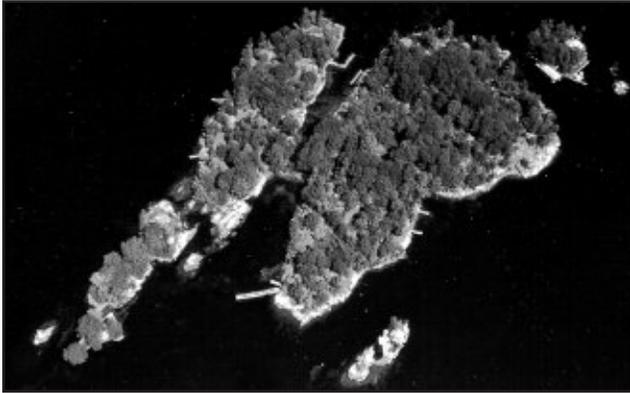
Même s'ils seront bientôt en mesure de le faire, les fournisseurs de services touristiques traditionnels et non traditionnels de la région ne sont pas encore prêts à offrir une gamme de produits cohérents aux visiteurs.

#### **Absence de contrôle de l'accès au parc :**

Une grande partie du PNISL est constitué d'îles, et leurs nombreuses rives offrent un nombre illimité de points d'accès pour les visiteurs. Chaque île est en soi un parc isolé, et les visiteurs se déplacent fréquemment d'une île à l'autre. L'absence de contrôle de l'accès au parc présente un défi important en ce qui concerne l'offre de services aux visiteurs, la protection des ressources, la facilitation de l'expérience du visiteur et la mise en œuvre des programmes éducatifs.



Un taux de fréquentation élevé (photo : Parcs Canada)



Un grand nombre de points d'accès au parc à l'île Beau Rivage (photo : Brian Morin)

**Petits biens fonciers fragmentés :** Les biens fonciers du parc sont de petites parcelles fragmentées et dispersées le long du fleuve Saint-Laurent. Six autorités municipales de planification et de nombreux organismes fédéraux et provinciaux de réglementation exercent des pouvoirs sur ce territoire, ce qui entraîne des difficultés pour tous les travaux touchant le paysage. Les corridors de transport, comme l'autoroute 401 et la Voie maritime du Saint-Laurent, constituent des obstacles importants au maintien de la connectivité entre le parc et l'écosystème des Mille-Îles.

**Taux de fréquentation élevé :** Le PNISL a un des taux de fréquentation les plus élevés de tous les parcs nationaux du Canada. Chaque année, il accueille dans ses îles environ 7 283 visiteurs par kilomètre carré. Les visiteurs peuvent profiter des installations et des services offerts tant dans les aires situées sur la terre ferme que sur les îles. Lorsqu'ils visitent ces endroits, les visiteurs s'attendent à un vaste éventail d'expériences et d'occasions. Le parc doit donc déterminer le niveau approprié d'utilisation durable afin de protéger les ressources naturelles tout en veillant à la qualité de l'expérience du visiteur.

**Volet international :** Le parc est l'élément à la fois fondamental et vulnérable de ce qui constitue un corridor faunique international. La durabilité de ses écosystèmes et de sa biodiversité a une incidence directe sur la santé écologique à long terme du corridor en question, qui relie le parc provincial Algonquin aux monts Adirondacks. Le fait que l'écosystème de la région des

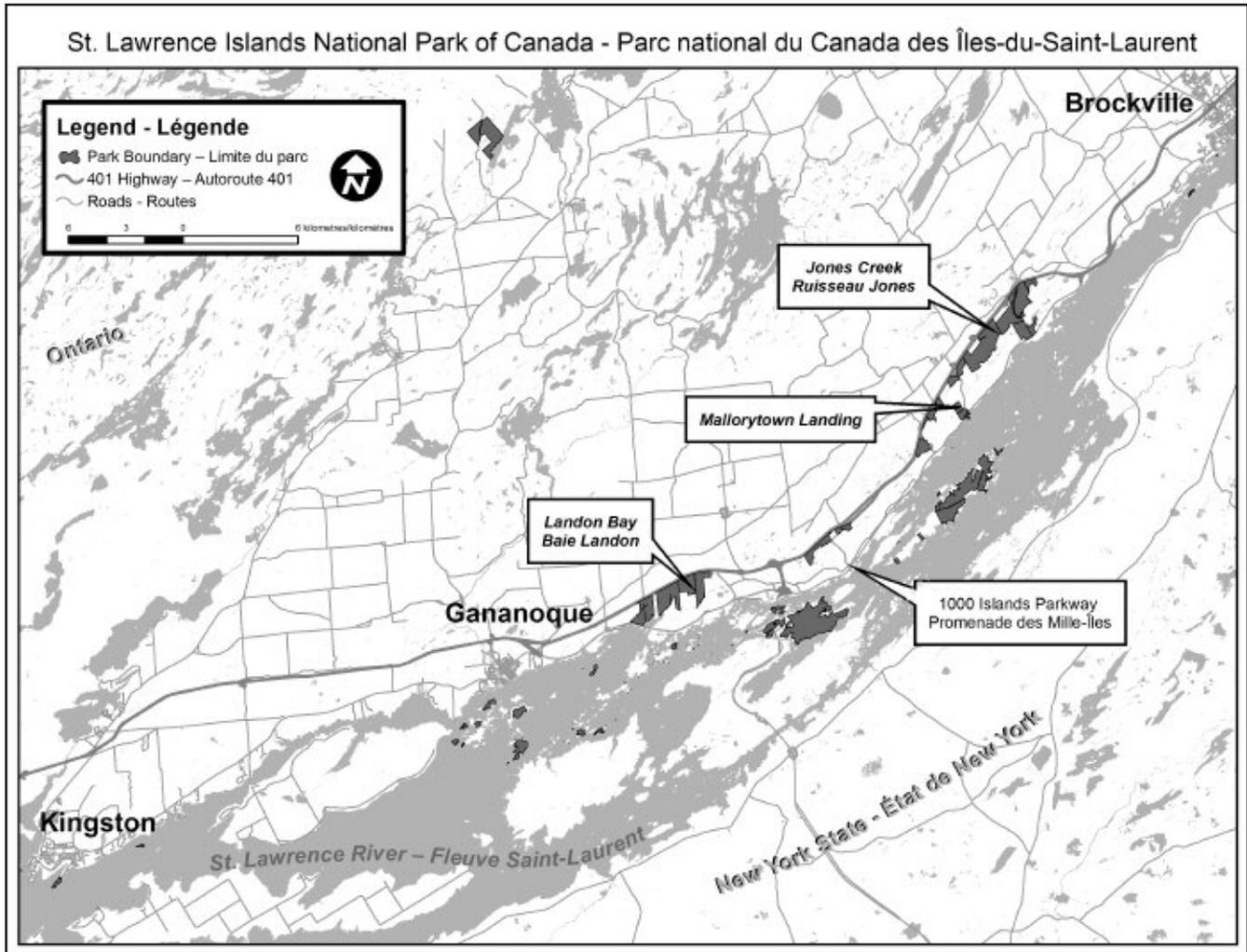
Mille-Îles comprend des aires situées dans l'État de New York complique la gestion des écosystèmes. Par ailleurs, les autorités américaines et canadiennes situées de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent n'ont pas les mêmes priorités en matière de gestion et de recherches, ce qui complique l'élaboration de projets ou la résolution de problème en collaboration.

**Espèces en péril :** Le parc et l'écosystème de la région des Mille-Îles comprennent un nombre relativement élevé d'espèces. Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada a répertorié un nombre élevé d'espèces vivant dans un habitat qui s'étend au-delà des limites du parc. Afin de remplir nos obligations en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*, nous devons collaborer avec des partenaires afin de prendre des mesures de protection, de diffusion externe et d'éducation du public à l'échelle d'un paysage plus vaste.



Faune surabondante (Photo : Brian Morin)

**Faune surabondante :** Lorsque les cerfs de Virginie sont trop nombreux, leur broutage excessif peut causer d'immenses dommages aux communautés végétales. Or, les insectes, les oiseaux et d'autres animaux en souffrent aussi, puisque cette végétation constitue leur habitat. Les rats-laveurs mettent en péril la santé écologique du parc, car ils sont abondants et s'en prennent aux nids d'oiseaux et de tortues. Ils peuvent aussi représenter une menace pour la santé humaine parce qu'ils peuvent être porteurs de la rage. Le parc se doit de gérer la faune surabondante afin de préserver l'intégrité écologique et l'expérience du visiteur.



Biens fonciers fragmentés (Photo : Parcs Canada)

#### 4.0 VISION : LE PARC EN 2020

##### *Un milieu de vie à la rencontre de la terre et de l'eau*

Le parc national des Îles-du-Saint-Laurent se situe à un carrefour écologique, point de départ des Grands Lacs qui vont se jeter dans l'océan Atlantique après avoir emprunté le fleuve Saint-Laurent et traversé l'arche de Frontenac. Ce corridor de granite, soulèvement d'une ancienne chaîne de montagnes, relie le Bouclier canadien aux monts Adirondacks.

Au parc national des Îles-du-Saint-Laurent, les os de la Terre, notre Mère, émergent des eaux de l'un des plus grands fleuves du monde. Longtemps considérée comme une région sacrée et un lieu de rencontre pour les Autochtones en raison de sa beauté et de sa richesse naturelle, la

région des Mille-Îles, que le parc représente, est un héritage qu'il faut chérir, apprécier et protéger afin que les visiteurs puissent éprouver un attachement personnel envers leur patrimoine naturel. Le parc, un lieu de beauté, accueille une immense diversité de plantes et d'animaux qui évoluent dans un écosystème dont la santé est relativement bonne. C'est un modèle de respect et de responsabilité envers la terre qui permet le maintien de la vie.

Créé au profit et pour le plaisir de tous les Canadiens, le parc national des Îles-du-Saint-Laurent attire des visiteurs venus y vivre une expérience enrichissante et découvrir ses richesses et celles de la région. Partenaire de la communauté, le parc coordonne les efforts de nombreux intervenants en vue d'assurer la gestion durable du paysage et favorise la collaboration entre les gouvernements, les organisations et les communautés. Comme il se

situé tout près de grands centres où vivent de nombreux visiteurs potentiels, il constitue également une vitrine régionale. Le parc national des Îles-du-Saint-Laurent est réputé dans tout le Sud de l'Ontario et dans la région de la capitale nationale pour ses services exceptionnels, ses programmes novateurs et inspirants, sa gestion progressiste de l'écosystème, son leadership en matière de pratiques liées à l'utilisation durable du territoire et les possibilités d'expériences mémorables qui y sont offertes aux visiteurs.

Le parc national des Îles-du-Saint-Laurent est un ambassadeur de Parcs Canada. On y célèbre le savoir traditionnel et la culture des Autochtones. Le parc est un modèle d'intendance par ses actions et par les expériences mémorables qu'il offre aux visiteurs dans un paysage durable.

## 5.0 STRATÉGIES CLÉS

### 5.1 Première stratégie clé

**Les liens régionaux, notre force :  
Travailler ensemble à la préservation de  
l'authenticité du parc sur le plan naturel  
et culturel**

Jusqu'à tout récemment, les biens fonciers du parc consistaient essentiellement en des terres situées sur des îles. Misant sur l'impulsion donnée par l'acquisition récente de biens fonciers additionnels sur la terre ferme, le PNISL élaborera une stratégie axée sur les aires protégées et jouera un rôle actif dans la promotion du tourisme durable dans la région. Il sera ainsi en mesure d'étendre son influence sur le paysage, d'agrandir les corridors de connectivité pour la faune et la flore, de devenir un chef de file en matière de tourisme durable et de renforcer les partenariats avec les organismes et les organisations non gouvernementales voués à la conservation des terres et de l'eau, à leur gestion et à l'éducation du public. En raison de leur dispersion et de leur petite superficie, les propriétés du parc ne peuvent, d'elles-mêmes, assurer l'intégrité écologique de la région; c'est

pourquoi il est impératif de mobiliser les résidents de la région afin qu'ils reconnaissent et célèbrent le caractère unique, distinctif et précieux de ce paysage culturel dynamique, et qu'ils ressentent un sentiment d'appartenance à ce lieu. Le parc adoptera une approche proactive pour promouvoir une culture d'intendance environnementale en offrant aux résidents de la région des occasions d'apprentissage et des expériences. Pour leur part, les visiteurs pourront entendre les récits directement de la bouche des résidents locaux et des Mohawks d'Akwesasne. En intégrant les travaux menés par Parcs Canada ainsi que par les partenaires et les intervenants sur les écosystèmes, les recherches historiques et archéologiques, l'éducation du public et l'expérience du visiteur, le parc sera un chef de file dans l'établissement de réseaux de collaboration et de communautés d'intérêt.



*Un écologiste du parc en compagnie de résidents de la région  
(photo : Parcs Canada)*

**Premier objectif :** Élaborer une stratégie de protection des aires axée sur le paysage dans le but de préserver l'intégrité écologique du parc.

**Mesures clés :**

- En collaboration avec des partenaires, élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'acquisition de terres qui ont une grande valeur sur le plan des ressources et du rapprochement avec le lieu et qui autrement seraient perdues ou dégradées.

- S'efforcer de comprendre les principaux problèmes liés à l'intégrité écologique du parc.
  - Résoudre les problèmes en matière de conservation qui touchent le corridor faunique Algonquin-Adirondacks en collaborant avec des organismes de l'État de New York et des États-Unis voués à la conservation.
  - Surveiller l'état de l'intégrité écologique, les programmes relatifs à l'expérience du visiteur et l'intégrité des ressources culturelles du parc. Le programme de surveillance de l'intégrité écologique du parc est prêt, et les programmes de surveillance de l'expérience du visiteur et des ressources culturelles seront terminés durant le présent plan. Les connaissances scientifiques ainsi que le savoir traditionnel des Autochtones seront utilisés dans ces programmes de surveillance.
  - Continuer de diriger l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de rétablissement des espèces en péril que l'Agence Parcs Canada doit protéger, et participer aux stratégies de rétablissement d'autres EP dans le parc et l'écosystème de la région des Mille-Îles.
  - Mettre en œuvre le plan de gestion intégrée de la végétation.
  - Élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion du feu qui traite à la fois des mesures de suppression des feux et du recours aux feux comme outil de gestion des ressources. Pour organiser les activités de gestion du feu, nous mènerons entre autres des consultations auprès des organismes locaux et provinciaux responsables de la gestion du feu.
  - Élaborer des programmes de diffusion externe, et appuyer les programmes actuels des partenaires fondés sur des approches globales axées sur les écosystèmes qui démontrent des améliorations mesurables apportées à l'intégrité écologique et qui visent le rétablissement des EP.
  - Mettre à contribution nos connaissances et compétences dans les activités régionales de planification de l'utilisation des terres dans la région des Mille-Îles.
- Deuxième objectif :** Jouer un rôle de premier plan dans la promotion des principes de tourisme durable et dans la détermination des besoins et des intérêts des marchés cibles.
- Mesures clés :**
- Se servir d'un modèle d'évaluation des retombées économiques afin d'estimer la valeur et l'incidence des dépenses des visiteurs dans la région, et intégrer ces résultats au modèle de tourisme durable que la réserve de la biosphère de l'Arche-de-Frontenac est en train d'élaborer.
  - Faire la promotion du parc comme partenaire du développement économique de la région.
  - Créer et faire connaître, de concert avec divers partenaires, divers forfaits propres à la région, forfaits qui comprendront des expériences au parc et qui permettront de rendre l'offre plus alléchante pour différents types d'explorateurs (voyageurs regroupés en fonction de leurs valeurs et de leurs motivations).
  - Faire participer les intervenants et les partenaires à la planification en matière de marketing liée au parc.
  - Mener une consultation élargie sur la possibilité de changer le nom du parc.
  - Suggérer aux intervenants d'établir des relations avec la communauté et les encourager à le faire.
  - Continuer à collaborer avec les intervenants et les partenaires pour faire naître un sentiment d'appartenance à l'égard des Mille-Îles.
  - Déterminer les possibilités d'établissement de partenariats stratégiques dans l'écosystème des Mille-Îles les plus susceptibles de permettre au PNISL de renforcer et de maintenir la biodiversité et la santé de l'écosystème de la région, ainsi que d'améliorer les expériences proposées aux visiteurs.



Transmettre l'expertise et les informations (photo : Parcs Canada)

**Troisième objectif :** Promouvoir une culture d'intendance environnementale au sein de la communauté.

**Mesures clés :**

- Intégrer les résultats du Sondage auprès des résidents de la région (2007) aux programmes d'éducation du public et de diffusion externe ainsi que d'intendance.
  - Donner l'occasion aux résidents de communiquer leurs valeurs et de se rapprocher du parc grâce à des activités de diffusion externe, et mener des consultations sur les problèmes touchant les résidents de la région.
  - Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de communication axées sur les problèmes qui comprendront entre autres des processus d'évaluation du degré de participation, d'apprentissage, d'appréciation et de rapprochement du public.
  - Attirer les résidents de la région grâce à des programmes pertinents à Mallorytown Landing, à Jones Creek et à Landon Bay.
  - Élaborer des programmes d'intendance avec les partenaires qui entretiennent déjà des liens solides avec les auditoires cibles pertinents et qui bénéficient de leur confiance.
  - Transmettre un sentiment d'appartenance à nos jeunes par l'intermédiaire des programmes offerts sur place et des programmes de diffusion externe présentés en classe.
  - Élaborer un programme complet de bénévolat qui proposera aux bénévoles des activités intéressantes et pertinentes afin d'accroître l'appui accordé au parc.
- Quatrième objectif :** Amener les résidents de la région à participer davantage à la conception et à l'élaboration des programmes relatifs à l'expérience du visiteur, à la diffusion externe et à l'éducation ainsi qu'à l'intégrité écologique.
- Mesures clés :**
- Intégrer les récits des résidents de la région et des Mohawks d'Akwesasne aux programmes sur les ressources naturelles et culturelles du parc.
  - Donner la possibilité aux résidents et aux visiteurs de découvrir de façon concrète la façon dont le parc procède pour préserver l'intégrité écologique des lieux et pour proposer des expériences mémorables.
  - Inviter les intervenants et les partenaires à participer à l'élaboration, la conception et l'évaluation des programmes.
  - Poursuivre le programme Citoyens de la science afin d'accroître la participation du public et de contribuer au programme de surveillance du parc.
  - Favoriser la collaboration entre les résidents de la région et les visiteurs du parc, et les sensibiliser aux mesures de gestion de l'intégrité écologique destinées à atténuer les facteurs de stress, comme les plantes exotiques, les espèces surabondantes et les feux.
  - Communiquer les données scientifiques aux partenaires et aux intervenants afin de faciliter la prise de décisions touchant l'écosystème de la région des Mille-Îles.
  - Élaborer des méthodes visant à promouvoir une éthique de conservation, l'adoption de

pratiques exemplaires de gestion, la participation aux programmes liés à l'intégrité écologique du parc et les programmes de conservation destinés aux propriétaires fonciers.

- Célébrer nos réalisations avec les visiteurs du parc et les résidents de la région par l'intermédiaire de la diffusion externe et des programmes offerts sur place.

**Cinquième objectif :** Dans les activités d'exploitation du parc, jouer un rôle de premier plan en matière de durabilité environnementale et culturelle et faire connaître cette notion.

**Mesures clés :**

- Réduire notre empreinte écologique en adoptant des technologies respectueuses de l'environnement et en utilisant des sources d'énergie de remplacement, au besoin.
- Donner l'exemple en adoptant des technologies et des pratiques environnementales durables.
- Terminer le remplacement des toilettes sèches par un nombre moindre de toilettes à compostage.
- Faire la démonstration des possibilités en matière d'énergie de remplacement et les promouvoir.
- Enlever les biens bâtis inutiles qui n'ont aucune importance sur le plan culturel et restaurer les terres ainsi libérées.
- Se conformer au niveau Or des normes LEED dans la conception de nouvelles constructions.
- Favoriser les échanges avec le public afin de l'inciter à accepter les pratiques écologiques.
- Reconnaître et encourager les pratiques en matière d'intendance environnementale adoptées par nos voisins.
- Suivre les recommandations formulées dans



*Tirer profit de l'énergie verte grâce à des panneaux solaires  
(photo : Parcs Canada)*

le *Plan directeur des Fortifications-de-Kingston* (2008) en ce qui concerne la tour Cathcart située sur l'île Cedar.

- Mettre à jour l'inventaire archéologique et continuer de mettre en œuvre le programme d'évaluation dans le parc.
- Préparer un plan relatif au paysage culturel du PNISL, en collaboration avec les Premières nations, et élaborer un plan de gestion des ressources culturelles qui comprendra la préservation des récits oraux et du savoir traditionnel.
- Gérer et présenter des objets historiques et archéologiques en tenant compte des réalités culturelles.

## 5.2 Deuxième stratégie clé

### **Un sentiment d'appartenance élargi : explorer de nouveaux paysages, de nouveaux marchés et de nouvelles occasions**

L'ajout de nouvelles terres au parc représente une occasion incroyable de renforcer notre présence sur la terre ferme et d'offrir aux visiteurs la possibilité de vivre des expériences plus accessibles et significatives. Au lieu de se concentrer sur les services et installations axés uniquement sur l'accès par bateau, le parc

réorientera ses efforts de marketing afin d'offrir aux visiteurs des expériences respectueuses de l'environnement des aires situées sur la terre ferme et dans les îles. Le parc tentera d'attirer les marchés urbains d'Ottawa, de Montréal et de Toronto en répondant aux intérêts et aux attentes des visiteurs et en leur proposant une attraction authentique connue, à l'échelle de la région et au-delà, pour ses programmes novateurs. Les Mohawks d'Akwesasne et les résidents locaux y apporteront leur contribution, tant au chapitre du contenu que de la mise en œuvre, et la gamme d'activités offertes sera très diversifiée pour convenir à une grande variété de types d'explorateurs. Cette orientation s'appuiera sur des recherches bien étoffées en sciences sociales et les expériences proposées aux visiteurs seront conçues de façon à répondre aux besoins et aux attentes de nos auditoires actuels et potentiels. En étant à l'écoute des besoins et des intérêts de ses visiteurs, le parc accroîtra sa pertinence aux yeux des Canadiens.

Le PNISL continuera de proposer une expérience du visiteur qui tient compte de l'intégrité des ressources naturelles et culturelles, des occasions d'apprentissage et de l'appréciation des visiteurs. Étant donné qu'il fait partie de la réserve de la biosphère de l'Arche-de-Frontenac, le parc jouera un rôle essentiel dans l'élaboration d'une stratégie régionale de tourisme durable en collaboration avec un réseau de groupes communautaires afin de faire naître un sentiment d'appartenance dans les Mille-Îles.

**Premier objectif :** Mieux comprendre nos auditoires actuels et potentiels, et avoir la capacité d'évaluer les comportements et valeurs des communautés et clientèles clés.

**Mesures clés :**

- Cerner les lacunes dans les données liées aux sciences sociales touchant aux auditoires actuels, aux résidents de la région et aux groupes de voyageurs qui pourraient devenir nos clients, et établir des priorités.
- Établir et appliquer une stratégie sur les sciences sociales afin d'améliorer la qualité et la quantité de statistiques pertinentes dont

nous disposons, ce qui améliorera du même coup l'efficacité de nos plans, de nos programmes et de nos décisions.

- Mener un sondage auprès des auditoires actuels en mettant à profit les types d'explorateurs de Parcs Canada et de la Commission canadienne du tourisme.
- Élaborer une méthode efficace pour mesurer la fréquentation des nouvelles propriétés situées sur la terre ferme.
- Cerner les attentes, les besoins et les intérêts des visiteurs actuels et potentiels afin de créer des expériences qui leur font écho.



*Un groupe de jeunes citoyens vit une expérience dans un parc national  
(photo : Parcs Canada)*

**Deuxième objectif :** Mettre l'accent, de façon stratégique, sur nos marchés prioritaires.

**Mesures clés :**

- Déterminer les auditoires et programmes potentiels et les appairer en tenant compte des tendances sociales et des nouvelles données démographiques.
- Sensibiliser le public aux traditions et à l'histoire des peuples autochtones de la région en offrant des programmes et activités dirigés par les Mohawks d'Akwesasne.
- Fournir un cadre qui favorise l'utilisation du parc et de ses installations par les groupes communautaires locaux et les résidents afin qu'ils ressentent un sentiment d'appartenance et de fierté à l'égard du parc.

- Élaborer et mettre en œuvre un plan novateur de marketing et de publicité pour le parc.
- Étudier la possibilité de développer, avec des intervenants régionaux, un concept d'image de marque pour les expériences offertes dans le PNISL.



Des cyclistes et une interprète (Photo : Brian Morin)

**Troisième objectif :** Rendre pertinente la présence du parc national sur la terre ferme et sur les îles.

**Volet axé sur le parc :** Élaborer un plan intégré d'expériences pour les visiteurs qui se fonde sur des recherches bien étoffées en sciences sociales ainsi que sur les besoins, les intérêts et les attentes des visiteurs.

**Volet axé sur les aires situées sur la terre ferme :** Faire en sorte que le PNISL ne soit plus perçu comme un endroit dont les installations sont uniquement accessibles par bateau, mais plutôt comme une expérience globale (îles/terre ferme) de parc national qui interpelle les résidents de la région et un plus grand nombre de citoyens.

**Mesures clés :**

- Mettre en œuvre sur les îles deux modèles durables de services, qui permettront d'offrir aux utilisateurs des possibilités adaptées à leurs besoins, leurs désirs et leurs préférences (voir la rubrique 6.0 portant sur l'approche de gestion spécifique à un secteur géographique).

- Élaborer et mettre en œuvre un plan de communication sur les énergies de remplacement afin de réduire le recours aux génératrices sur les îles du parc et, de ce fait, améliorer l'expérience du visiteur et favoriser l'intendance environnementale.
- Promouvoir une politique de gestion des ordures afin de diminuer la production d'ordures solides (emballez et rappez vos ordures).
- Maintenir le programme de bénévolat axé sur l'intendance des îles qui permet aux résidents de se rapprocher du parc et de faire part des préoccupations des visiteurs et de leur degré de satisfaction.
- Continuer à joindre des auditoires non traditionnels en offrant des programmes d'interprétation itinérants, en établissant davantage de relations et en améliorant l'expérience du visiteur et les occasions d'apprentissage.
- S'assurer que le parc a la capacité opérationnelle nécessaire pour proposer aux visiteurs des expériences sécuritaires et agréables.

### 5.3 Troisième stratégie clé

#### Les os de la Terre, notre Mère : Participation des Autochtones

#### Collaborer avec la communauté autochtone de façon significative en appliquant les principes de respect, d'équité et d'autonomie des Mohawks.

La région des Mille-Îles fait partie du territoire traditionnel des Mohawks d'Akwesasne qui appuient le PNISL depuis toujours et qui ont fait campagne en faveur de sa création. Durant l'été de 2007, à la demande des Mohawks d'Akwesasne, un hommage a été rendu au parc à l'occasion d'une cérémonie du feu fumant qui a permis non seulement de renforcer les relations entre le parc et la communauté d'Akwesasne mais aussi d'envisager un avenir



Vue du haut du mont Fitzsimmons (photo : Parcs Canada)

meilleur pour les deux communautés. Les Haudenosaunee (peuple de la maison longue) considèrent les parcs comme des endroits sacrés modernes et les perçoivent comme des entités vivantes où sont offerts des biens et services axés sur l'écologie.

Le PNISL collaborera avec les Mohawks d'Akwesasne pour atteindre ses objectifs en matière de protection, d'éducation du public et d'offre de programmes bonifiés de l'expérience du visiteur. Grâce à cette collaboration, nous pourrions protéger les espèces en péril et les valeurs culturelles, sensibiliser le public à l'égard d'une culture et de son attachement au parc et faire participer les visiteurs à des expériences globales et authentiques qui ont le potentiel de changer et d'enrichir leurs perceptions et leurs opinions au sujet du parc.

**Premier objectif :** Établir des relations avantageuses pour toutes les parties.

**Mesures clés :**

- Créer un groupe d'étude ou un groupe de travail technique qui examinera des projets et qui servira de mécanisme d'évaluation continue.

- Établir les fondements de l'apprentissage sur la culture et l'histoire des Mohawks en rapport avec le parc et sensibiliser tout le personnel du parc et de l'unité de gestion à cet égard en leur offrant des possibilités de formation continue.
- Collaborer étroitement avec les Mohawks d'Akwesasne pour s'assurer que notre amitié profite aux deux communautés sur le plan économique et social.
- Créer, en collaboration avec les Mohawks d'Akwesasne et les communautés régionales, des journées axées sur la communauté Akwesasne.

**Deuxième objectif :** Renseigner les résidents sur les traditions et l'histoire des peuples autochtones de la région et enrichir l'expérience du visiteur à cet égard.

**Mesures clés :**

- Créer un espace pour les Mohawks dans l'exposition « Leaders du paysage » présentée à Mallorytown Landing.
- Continuer d'inclure des voix autochtones dans les programmes liés à l'expérience du visiteur et à l'éducation du public.

## Smoky Fire Event at St Lawrence Islands National Park Helps Bridge Communities

The Mohawk Council of Akwesasne is continually interested in improving relations with their neighbours, friends and community. On August 1 and 2, 2007, Parks Canada hosted the Mohawk Council of Akwesasne and its Department of the Environment at the beautiful and historic Saint Lawrence Islands National Park at Mallorytown Landing, Ontario.

The Smoky Fire Event was a collaborative effort based at the Headquarters grounds called at the woods edge. At the woods edge is used by Handicapped people to signpost their arrival at the edge of a new territory or village. A smoky fire in a black signpost the location of the party to be received to meet in council or enter the territory or village.

Dialogue began about five evenings concerning the creation of bonds and understanding between Parks Canada and the Mohawks of Akwesasne. In May of 2007 Elizabeth Nanticoke, Peggy Pike-Thompson and Richard Boyd began discussions with Parks Canada to organize an event to open the channels of communication between Mohawk Council of Akwesasne and Parks Canada, but also with the surrounding municipalities and towns. The rare-to-be-held dialogue between these parties is to better understand one another, particularly for the non-Natives and Parks Canada to have a clearer and positive discussion on the views of Akwesasne Mohawks concerning the islands in the park.

On August 1st Grand Chief Tina Thompson, Chiefs Lewis Lavoie, Joe Lavoie, Larry King and Nora Bonadici of the Mohawk Council of Akwesasne and representatives of the Mohawk Nation Council of Chiefs along with good number of Akwesasne Mohawks gathered at the Saint Lawrence Islands National Park Interpretation Centre. Numerous representatives from surrounding municipalities as well as other interested people congregated to begin the Smoky Fire Event. The familiar was given a brief description of protocol in regards to how the opening and greeting would be conducted. Immediately following

the initial meeting a fire was built and cedar branches were then cast into the fire creating a bright white column of smoke which signified the commencement of the event.

During the planning stages the Smoky Fire Event was initially supposed to be a very small affair of 15-20 participants, but over 150 people participated in the event on August 1st 2007. John Sweeney of the Mohawk Nation Council of Chiefs received the Cheatham Kartwiskotowen and also addressed the assembled delegates, the audience and the Parks Canada contingent on the morning of Cheatham Kartwiskotowen. Following this opening address Highway Linkers of the Mohawk Council of Akwesasne's Environment Department explained to those gathered the significance and reasons why they continue to gather at this event. A number of speakers from Akwesasne as well as others addressed the gathering on their feelings about the event and the strain relationship with Akwesasne.

The Saint Lawrence Islands National Park was chosen due to its historical significance to Akwesasne. For over 9000 years Aboriginal people have lived and occupied islands in and around this national park. Numerous Handicapped people have been identified in the area. During the 1600 and 1700's French colonial documentation clearly indicates that a Handicapped settlement existed on the islands, one settlement in particular in the settlement of Tasarata which most likely existed on Grand-Adair Island. Following the 1776 American Revolutionary war and the War of 1812 a number of sources indicated the claim to the land made by the Akwesasne Mohawks.

A great deal of progress and positive responses to the event have been made in recognizing and affirming the development and strengthening of the relationship between the Mohawks of Akwesasne, Parks Canada and the non-native people in that area. Parks Canada was very accommodating to the people of Akwesasne who came to the park for the event. One of the main goals of the event was to allow for a deeper understanding by Parks Canada and the surrounding com-

munities of the relationship to land as well as the cultural and traditional use of land by Mohawks. It is the hope of the Mohawk Council of Akwesasne's Environment and Conservation Departments that Akwesasne Mohawks will have greater access to these islands for traditional uses like medicinal gathering.

Important subjects were covered during the event including the Mohawk Council of Akwesasne's Environment Department's Species at Risk program. The Environment Department hopes to be able to carry on some of this work in cooperation with Parks Canada. A spirit of cooperation arose from this event. Grand Chief Sweeney of Parks Canada explained the Department's interest in getting involved in the land acknowledgment program. Another collaborative effort is the

creation and subsequent displaying of a series of video vignettes entitled Voices of Akwesasne. The video-media display once completed will be viewable in the Saint Lawrence Islands Interpretation Centre. The production will be done by one Akwesasne Mohawk Elvira Sappagan and one Parks Canada employee Paul Bruno. Together they will interview others in Akwesasne for the interpretive display.

Both the Mohawks of Akwesasne and Parks Canada were pleased with the format and the event as a whole. Hopefully another similar event can be held with more intense studies carried out during the event.

For more information contact the Mohawk Council of Akwesasne's Environment Department at 467-1771-2258



The smoky fire which signified the start of the event



From left to right: Mohawk Council of Akwesasne's Environment Department's Director of Cheryl Lavoie, Mohawk Nation Council of Chiefs' Grand Chief Tina Thompson, Mohawk Nation Chief John Sweeney, and Parks Canada's Chief Tina Thompson. Mohawk Nation Chief John Sweeney, Mohawk Nation Council of Chiefs' Grand Chief Tina Thompson, and Parks Canada's Chief Tina Thompson.

- Poursuivre les recherches sur l'utilisation de la région des Mille-Îles par le peuple autochtone et son attachement à cette région.
- Collaborer avec les Autochtones pour planifier et mettre en œuvre des mesures d'atténuation pour les populations surabondantes de cerfs de Virginie dans le parc.
- Travailler de concert avec les Autochtones sur l'inventaire des EP et leur rétablissement (voir la première stratégie).
- Intégrer le savoir traditionnel des Autochtones au programme scientifique sur les écosystèmes ainsi qu'aux programmes axés sur l'expérience du visiteur et l'éducation du public.

## 6.0 APPROCHE DE GESTION PROPRE À UN SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

### 6.1 Biens fonciers situés sur la terre ferme

Réparties dans trois grands secteurs, soit Landon Bay, Mallorytown Landing et Jones Creek, les aires du PNISL situées sur la terre ferme sont reliées par la promenade des Mille-Îles, qui longe le fleuve et rejoint la 401, l'autoroute principale entre Toronto, Ottawa et Montréal. Chaque secteur est distinct. À Landon Bay, les visiteurs pourront profiter des belvédères offrant des points de vue sur le chapelet d'îles dans le fleuve Saint-Laurent; à Mallorytown Landing, ils pourront admirer le fleuve en toute intimité; à Jones Creek, ils pourront explorer une petite parcelle de nature sauvage accessible, un réseau de milieux humides abritant une faune et une flore diversifiées ainsi que le terrain rocheux qui caractérise l'arche de Frontenac. La majorité des aires situées sur la terre ferme se trouvent dans l'arrière-pays (zone II, Milieu sauvage) et sont dotés d'installations de base pour les visiteurs. On trouve également quelques petits secteurs désignés zone IV (Loisirs de plein air).

Les biens fonciers situés sur la terre ferme complètent l'expérience plus traditionnelle

- Faire la promotion, à l'échelle régionale et nationale, du documentaire « Voix d'Akwesasne », qui traite des valeurs et de la culture des Mohawks d'Akwesasne et dépeint l'attachement qu'ils éprouvent depuis toujours pour le parc.

**Troisième objectif :** Mettre en commun les connaissances du parc et celles des Mohawks d'Akwesasne.

**Mesures clés :**

- Rassembler des renseignements sur le rôle des Mohawks dans la création du parc.
- Continuer de collaborer avec les Autochtones pour mettre au point une expérience culturelle autochtone dans le parc.

qu'offrent les îles, et permettent aux voyageurs qui empruntent la promenade des Mille-Îles d'accéder à divers éléments naturels et culturels. En raison de son accessibilité, de ses installations et de sa base située sur la terre ferme, le secteur de Landon Bay continuera d'être le point central des activités offertes dans les aires situées sur la terre ferme, comme la randonnée, le canot ou le kayak, ainsi que des activités offertes dans les régions plus sauvages, comme la randonnée dans le mont Fitzsimmons. Dans le secteur de Mallorytown Landing, les visiteurs pourront accéder directement au fleuve Saint-Laurent, et les familles, petites ou grandes, auront la possibilité de faire des pique-niques, de jouer à des jeux, d'observer les oiseaux dans des structures bâties et d'explorer des jardins de plantes indigènes tout en ramassant des graines. Ils pourront aussi partir à la recherche de l'allocution d'Action de grâces gravée sur la pierre par les Haudenosaunees, s'asseoir simplement dans un lieu de contemplation spirituelle, contempler une murale de visiteurs représentant tous les Canadiens qui interagissent avec l'endroit ainsi que les sculptures dirigeant les visiteurs vers Mallorytown Landing, et lire des histoires sur le paysage rédigées par des chefs de file en matière d'intendance communautaire. Le secteur de Jones Creek propose quant à lui un important réseau de milieux humides dans un paysage bucolique et vallonné et offre divers belvédères paisibles, des sentiers de promenade destinés aux gens de tous âges et des sentiers de randonnée plus ardues pour les aventuriers.

Le parc travaille au développement d'un réseau de sentiers reliant les trois secteurs. Ces sentiers, aménagés en collaboration avec des partenaires comme la Commission des parcs du Saint-Laurent, la réserve de la biosphère de l'Arche-de-Frontenac et des propriétaires fonciers, feront du parc un endroit exceptionnel pour la marche, la randonnée, les sports de pagaie, la géocachette et la recherche ainsi qu'un lieu propice à la méditation et à la réflexion dans un environnement splendide. De nouvelles possibilités seront exploitées en fonction des sciences sociales, qui déterminent les besoins et les attentes de divers types d'explorateurs actuels et potentiels. Ce travail sera entrepris



Randonneurs sur les sentiers de Jones Creek (photo : Parcs Canada)

de concert avec des voyageurs et inclura la participation de groupes témoins et de groupes cibles. Chaque activité constituera une occasion de promouvoir la pertinence du parc, de favoriser les expériences significatives et agréables ainsi que d'informer, d'influencer et de mobiliser divers publics.

### Lieu de rassemblement

Actuellement, le PNISL ne dispose d'aucun endroit ou point central pour mobiliser les intervenants régionaux et pour joindre directement les visiteurs actuels et potentiels des aires situées sur la terre ferme, que ce soit grâce à la transmission de renseignements sur le parc, à la proposition de programmes attrayants et à l'offre d'installations et de services fournis par des employés qualifiés. Le parc souhaite s'associer à des partenaires financiers pour offrir à la communauté de la région des Mille-Îles des installations dynamiques caractéristiques de l'endroit, qui reflètent son patrimoine naturel et culturel. Dans le cadre du présent plan directeur, le parc collaborera avec d'autres parties intéressées en vue d'ouvrir un centre doté de l'espace et des moyens voulus pour mettre en évidence le mandat de Parcs Canada. Il s'agira d'un lieu de rassemblement qui favorisera la réalisation d'expériences

authentiques visant à éveiller chez les visiteurs un sentiment d'appartenance envers la région par la satisfaction de leurs besoins et de leurs attentes. En collaboration avec des administrations municipales et d'autres partenaires, le PNISL procédera à une étude de faisabilité afin d'examiner les options relatives au centre opérationnel du parc, ainsi que les possibilités concernant l'accueil et l'orientation, la stimulation de l'économie régionale et l'atteinte des marchés cibles.



Apprendre al fresco (photo : Brian Morin)

**Objectif :** Intégrer l'offre relative aux aires du parc situées sur la terre ferme, soit les secteurs de Landon Bay, de Mallorytown Landing et de Jones Creek, ainsi qu'à la promenade des Mille-Îles, proposer une expérience cohésive aux visiteurs et maintenir l'intégrité écologique de ces secteurs par la mise en œuvre d'un programme complet de remise en état et de restauration.

### Landon Bay

#### Mesures clés :

- Mettre en œuvre le *Trail and Restoration Plan* (2008) pour améliorer l'expérience du visiteur et l'intégrité écologique.

- Élaborer et mettre en œuvre le plan d'utilisation de la maison Barbara-Heck, définir les rôles et responsabilités et déterminer l'aménagement des lieux.
- Évaluer et maintenir l'habitat des EP.
- Se pencher sur les priorités en matière de gestion décrites dans le plan de gestion intégrée de la végétation.
- Élaborer des possibilités pour la pratique du canot et du kayak.

### Mallorytown Landing

#### Mesures clés :

- Mettre en œuvre un plan de communication afin d'augmenter la compréhension du public et de soutenir les mesures de restauration du rivage et du stationnement.
- Se pencher sur les priorités en matière de gestion décrites dans le plan de gestion intégrée de la végétation.
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à protéger les tortues des milieux humides de l'île Grenadier.
- Contribuer à faciliter l'accès aux îles pour les visiteurs des aires situées sur la terre ferme, en collaboration avec des partenaires.

### Jones Creek

#### Mesures clés :

- Mettre en œuvre le *Trail and Restoration Plan* afin d'améliorer l'expérience du visiteur et l'intégrité écologique.
- Se pencher sur les priorités en matière de gestion décrites dans le plan de gestion intégrée de la végétation.
- En collaboration avec des partenaires et des intervenants, élaborer des possibilités pour la pratique du canot et du kayak.



Des kayakistes découvrent les îles (photo : Brian Morin)

## 6.2 Biens fonciers insulaires

Deux modèles d'île ont été conçus en fonction de la viabilité économique et environnementale et des commentaires des visiteurs. La réorientation permettra aux employés de fournir des services d'accueil et d'orientation plus appropriés et de mettre en œuvre des stratégies pratiques de prévention.

**Modèle services complets :** Ce modèle s'applique au centre de l'île Grenadier ainsi qu'aux îles McDonald et Beau Rivage, qui peuvent accueillir un nombre élevé de visiteurs et offrir certains services, comme la collecte des ordures, l'utilisation de génératrices, de grands pontons et l'accès par fauteuil roulant à certains endroits

**Modèle libre-service :** Ce modèle s'applique aux îles Stovin, Adelaide, Georgina, Constance, Hill, Gordon, Mulcaster, Camelot, Endymion, Mermaid, Aubrey, Thwartway, Milton et Cedar, ainsi qu'aux parties est, nord et ouest de l'île Grenadier. La majorité de ces îles offrent aux visiteurs à la recherche d'un cadre plus paisible et naturel les services suivants : des toilettes à compostage, des emplacements de camping sauvage, de plus petits quais, un plus grand nombre de bouées d'amarrage et des abris à certains endroits. Il est interdit d'y utiliser des

génératrices, et les visiteurs doivent emballer et rapporter leurs ordures.

**Objectif :** Améliorer l'expérience du visiteur tout en tenant compte de ses besoins et de ses attentes, de l'intégrité des ressources naturelles et culturelles, de la capacité du parc, des occasions d'apprentissage et du plaisir des plaisanciers.

### Mesures clés :

- Élaborer et mettre en œuvre un système de collecte des ordures qui correspond à la capacité du parc et qui répond aux besoins des plaisanciers.
- Évaluer tous les aspects liés à l'accès aux îles (p. ex. ancrage, amarrage, désignation, prévention, sécurité publique) et y apporter des modifications, au besoin.
- En collaboration avec les partenaires, inciter les visiteurs des aires situées sur la terre ferme à découvrir les îles.
- S'assurer que les résidents de la région peuvent aussi bénéficier d'occasions intéressantes de participer à ce qui se fait dans le parc (p. ex. grâce à des programmes de bénévolat).
- En collaboration avec les partenaires et les visiteurs, élaborer des possibilités pour la pratique du canot et du kayak.



Île Thwartway (photo : Parcs Canada)

### 6.3 Îles Main Duck et Yorkshire, et zone de conservation Skoryna

**Objectif :** Jouer un rôle de gardien en maintenant l'intégrité de ces biens fonciers et en mettant en valeur leur importance en tant qu'endroits exceptionnels au sens de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

#### Mesures clés :

- Jouer un rôle de gardien pour les îles Main Duck et Yorkshire, tenir compte de leurs ressources naturelles et de l'appréciation des visiteurs et ainsi assurer leur intégration à une éventuelle aire marine nationale de conservation du lac Ontario.
- Protéger les principales ressources patrimoniales.
- Commencer l'observation des îles Main Duck et Yorkshire dans le cadre du Programme d'intendance des îles.
- Poursuivre les activités de surveillance de l'intégrité écologique et de rétablissement des EP dans la zone de conservation Skoryna.
- Continuer d'encourager la création, pour les îles Main Duck et Yorkshire, d'une organisation d'amis qui contribueront la gestion de ces biens fonciers.
- Continuer de collaborer avec des groupes du secteur du lac Beverly inférieur afin de contribuer à la gestion de la zone de conservation Skoryna.



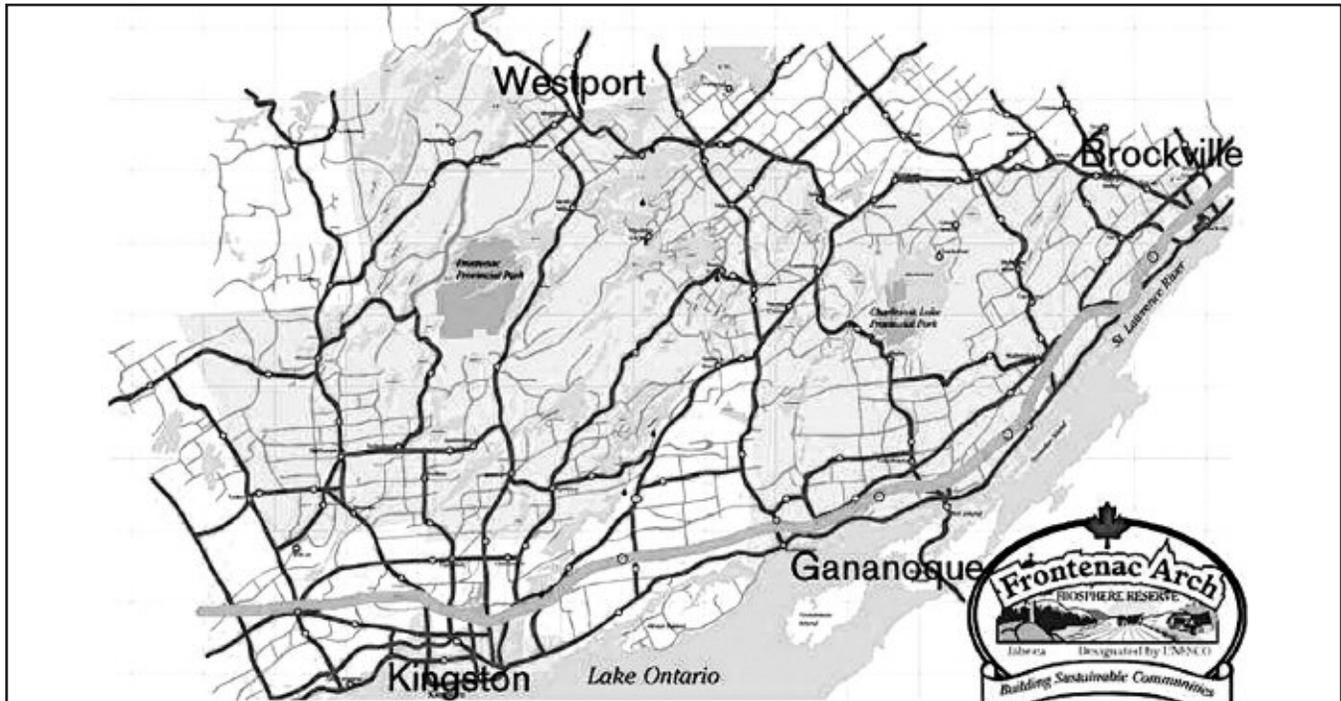
Des tortues géographiques prennent un bain de soleil  
(photo : Parcs Canada)

### 7.0 PARTICIPATION DES INTERVENANTS ET DES PARTENAIRES

Parcs Canada doit favoriser la participation des intervenants et des partenaires afin de bâtir une relation de confiance mutuelle, de déterminer les intérêts communs et d'obtenir des résultats avantageux pour toutes les parties. Avant de conclure un partenariat, Parcs Canada s'assure que les partenaires remplissent certains critères de base. Les parties doivent partager la même vision, s'engager à établir une relation mutuellement avantageuse et accepter de communiquer information et connaissances. Elles doivent aussi démontrer une volonté d'entreprendre ensemble des travaux concrets au cours desquels elles utiliseront efficacement les ressources, atteindront des objectifs communs et obtiendront des résultats avantageux pour tous.

Le PNISL a pu réaliser bon nombre de ses initiatives parce qu'il a su reconnaître l'importance de collaborer avec un éventail de partenaires. Compte tenu de son emplacement géographique, de sa volonté d'attirer les groupes et les voyageurs indépendants circulant sur l'autoroute 401, de ses biens fonciers fragmentés, des nombreuses compétences concernées et du rythme de développement à l'extérieur de ses limites, le parc doit adopter diverses approches s'il veut bâtir un avenir durable. Le PNISL accorde une grande importance à l'effet multiplicateur qu'entraîne une collaboration fructueuse avec des partenaires, dans un esprit de propriété partagée.

Le parc agit à titre de conseiller principal au sein de la réserve de la biosphère de l'Arche-de-Frontenac (RBAF), qui chapeaute des organisations vouées à la conservation des ressources naturelles et culturelles, des groupes de développement touristique, économique et social ainsi que des communautés éducatives et scientifiques de la région de l'Arche de Frontenac. Les équipes consultatives de deux initiatives de la RBAF – le **Projet de tourisme durable** et le **Réseau d'éducation relative à l'environnement** – comptent des représentants du PNISL.



Réserve de la biosphère de l'Arche-de-Frontenac (photo : RBAF)

Le **Projet sur la disponibilité de l'habitat des espèces en péril** est une initiative phare et un bon exemple de partenariat polyvalent. Mis en œuvre à l'échelle du paysage, ce projet nécessite l'engagement de la RBAF, du ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, de Parcs Ontario, des conseils locaux d'intendance, de l'Université Queen's, de l'Université d'Ottawa, de l'Université Carleton et de Conservation de la nature Canada.

La Commission des parcs du Saint-Laurent et le PNISL se consultent pour la gestion des terres et pour les questions relatives à l'acquisition des terres. Le parc continue de fournir son appui et sa collaboration aux établissements d'enseignement et aux équipes chargées du rétablissement des EP à l'échelle nationale pour combler les lacunes en matière d'information et prendre des décisions de gestion éclairées.

Au cours des dix prochaines années, le PNISL prévoit qu'il pourra améliorer l'expérience du visiteur et la protection des ressources naturelles dans l'écosystème de la région des Mille-Îles grâce à d'autres associations fructueuses. Certaines initiatives prévues, comme le partenariat avec des entreprises locales de location de bateaux et de randonnées en canot

et en kayak pour permettre aux jeunes des milieux urbains et aux néo-Canadiens de visiter les îles, seront mises en œuvre.

Des représentants du parc font partie de nombreux groupes communautaires et régionaux, se tenant au fait des enjeux locaux et permettant à ces groupes de participer aux discussions sur la planification de la gestion. Le PNISL favorisera la participation des communautés à ses initiatives concernant l'expérience du visiteur et la gestion des ressources. Il tient à jour une base de données sur les personnes-ressources intéressées et cherchera de nouveaux collaborateurs.

Les Mohawks d'Akwesasne ont amélioré le présent plan directeur en contribuant à la troisième stratégie clé et en écrivant l'avant-propos et la conclusion au nom des Haudenosaunee. Les Mohawks d'Akwesasne et le PNISL continueront de collaborer à de nombreux projets, comme ceux liés à la gestion du cerf de Virginie, aux plantes médicinales, à la stratégie de protection des tortues et à la vidéo « Les Voix d'Akwesasne ». Le parc national inclura la communauté d'Akwesasne dans ses projets et la considérera comme un partenaire à part entière dans la gestion des ressources

culturelles. Le PNISL servira d’intermédiaire pour faciliter le rapprochement entre ses partenaires, la collectivité et les Premières nations. Il apprend des Mohawks d’Akwasasne comment bâtir une relation fondée sur le respect.

Le PNISL collaborera avec des organisations et des organismes centraux afin de faciliter l’expérience du visiteur, la protection, la restauration, l’intendance des terres et le tourisme dans l’écosystème de la région des Mille-Îles. Ainsi, il accroîtra la crédibilité de ses initiatives de diffusion externe et d’éducation du public et renforcera ses capacités dans les domaines où ses connaissances sont insuffisantes. De plus, le PNISL tentera, de concert avec des partenaires, de joindre des marchés cibles, et fera connaître les stratégies intégrées de développement de la communauté dans l’écosystème de la région des Mille-Îles.

Afin de déterminer les partenariats les plus efficaces, le parc évaluera la quantité et la qualité des programmes qui ont contribué à la réalisation de ses objectifs et examinera les investissements réalisés. L’atteinte des objectifs du parc en ce qui concerne la participation du public reposera sur

le respect mutuel, les intérêts communs et les résultats partagés. La capacité du parc de diversifier ses programmes afin de joindre divers groupes d’utilisateurs de différents niveaux d’apprentissage fera aussi l’objet d’une évaluation et de rapports.

## 8.0 ZONAGE DE PARC

Les parcs nationaux utilisent un système de zonage pour contrôler les types d’activités permises dans certains secteurs. Ce système est fondé sur la fragilité des ressources écologiques et culturelles et sur le type d’expériences du visiteur qu’elles peuvent soutenir. Le zonage constitue donc un outil précieux qui permet d’appliquer les politiques générales dans chaque parc. Il circonscrit les utilisations permises, décrit les endroits où ces utilisations peuvent avoir lieu et fournit un résumé, sous forme de tableau, des objectifs de gestion de ces secteurs. Le système comporte cinq zones d’intensité d’utilisation des terres, de la préservation spéciale aux services du parc. Le tableau 1 présente un résumé du système de zonage de Parcs Canada.

Tableau 1.

Zonage des parcs nationaux	
<b>Zone I</b> Préservation spéciale	Aires ou caractéristiques particulières qui contiennent ou abritent des caractéristiques naturelles ou culturelles uniques, menacées ou en voie de disparition, ou qui sont parmi les meilleurs exemples d’une région naturelle. L’élément clé à retenir est la préservation.
<b>Zone II</b> Milieu sauvage	Aires qui représentent bien une région naturelle et qui sont conservées à l’état sauvage. Il faut préserver les écosystèmes en évitant au maximum d’intervenir.
<b>Zone III</b> Milieu naturel	Aires gérées comme des milieux naturels et qui permettent aux visiteurs de se renseigner sur les valeurs du patrimoine naturel et culturel du parc, au moyen d’activités de plein air nécessitant peu de services et des installations rustiques. L’accès par véhicule automobile peut être autorisé, mais est contrôlé.
<b>Zone IV</b> Loisirs de plein air	Aires délimitées convenant à une vaste gamme d’activités permettant de comprendre et d’apprécier les valeurs patrimoniales et d’en profiter. Sont aussi fournis des services et installations essentiels qui nuisent le moins possible à l’intégrité écologique du parc. L’accès direct par véhicule automobile y est autorisé.
<b>Zone V</b> Services du parc	Communautés situées dans des parcs nationaux existants et qui réunissent les services d’accueil et les installations de soutien. Les grands services d’administration et d’exploitation du parc peuvent aussi se trouver dans cette zone.

Un examen du zonage décrit dans le Plan directeur de 1998 a permis de conclure qu'il fallait apporter des changements pour arriver à maintenir l'intégrité écologique du parc, à proposer des expériences diverses aux visiteurs et à mettre en évidence le rôle du parc dans la santé écologique de la région. De plus, depuis 1998, les critères de la zone II (milieu sauvage) ont été révisés; la restriction relative à la superficie a été éliminée et le fait qu'une aire compte parmi les plus représentatives a été ajouté de nouveau comme motif de la désignation. Les principes de la biologie de conservation axés sur le fonctionnement écologique des corridors et des réseaux ont aussi été appliqués à la zone II, ce qui a permis aux petits parcs comme le PNISL d'utiliser cette désignation.

Le PNISL a adapté le zonage suivant (voir les plans en annexe), qui est fondé sur l'évaluation des restrictions touchant les expériences offertes aux visiteurs et la nouvelle définition de la zone II.

### **Zone I : Préservation spéciale**

Ces zones préservent des ressources naturelles et culturelles uniques nécessitant un degré élevé de protection. L'accès par véhicule automobile n'y est pas autorisé et l'accès du public est géré de façon à garantir la protection.

*Voici les aires désignées zone I :*

La presque totalité des îles suivantes : Endymion (plantes rares), Hill (réseau de milieux humides, crêtes en granite, plantes rares, reptiles et amphibiens) et Adelaide (milieux humides et sites autochtones); des parties de la pointe ouest de l'île Grenadier et le secteur du ruisseau de Brooker (milieux humides, plantes rares et sites autochtones); les Treasury Chambers (milieux humides et sites autochtones).

### **Zone II : Milieu sauvage**

Ces aires comptent parmi les plus représentatives de la région naturelle et sont gérées de façon à en préserver les ressources naturelles et culturelles. Étant donné que les aires de zone II comprennent

les corridors fauniques et les aires centrales protégées, elles sont les plus importantes dans tous les parcs nationaux. Des services et des installations essentiels sont fournis aux visiteurs, qui peuvent profiter d'une vaste gamme d'activités et d'expériences nécessitant un cadre naturel.

*Voici les aires désignées zone II :*

La totalité des îles suivantes : Cedar, Milton, Aubrey, Thwartway, Mermaid, Georgina, Lyndoch, Mulcaster, Camelot, Gordon, Constance, Red Horse, Victoria, Main Duck et Yorkshire; la presque totalité des îles suivantes : Grenadier, Lindsay, Stovin et McDonald; des parties des îles Hay, Adelaide et Beau Rivage; la presque totalité des biens fonciers situés sur la terre ferme (Jones Creek, Mallorytown Landing et Landon Bay) ainsi que la zone de conservation Skoryna. Tous les îlots du parc sont désignés zone II.

### **Zone III : Milieu naturel**

Ces aires restreintes offrent aux visiteurs l'occasion de découvrir les valeurs naturelles du parc grâce à une gamme d'activités de plein air de faible incidence et d'installations et de services appropriés, tout en veillant à réduire au minimum les répercussions sur l'intégrité écologique.

*Voici les aires désignées zone III :*

Les îles Beau Rivage et Leeward, la partie sud de l'île Grenadier ainsi que des parties des îles Stovin et McDonald ainsi que de Landon Bay et de Mallorytown Landing.

### **Zone IV : Loisirs de plein air**

Ces aires restreintes offrent aux visiteurs une vaste gamme d'expériences et de services tout en veillant à ce qu'il y ait le moins de répercussions possible sur l'intégrité écologique. L'accès par véhicule automobile y est autorisé.

*Voici les aires désignées zone IV :*

Des parties de Mallorytown Landing et de Landon Bay.

## Zone V : Services du parc

Ces aires restreintes réunissent des services d'accueil, des installations de soutien ainsi que des bâtiments réservés à l'administration, nécessaires à la gestion et à l'exploitation du parc. Certaines parties de Mallorytown Landing sont désignées zone V.



*Des employés planifient de nouvelles expériences pour les visiteurs.  
(photo : Parcs Canada)*

## Aires fragiles sur le plan écologique et culturel

Dans le PNISL, un certain nombre de ressources naturelles et culturelles devraient être protégées. Cependant, ces ressources sont soit petites, soit situées près d'aires dégradées ou à utilisation intensive, soit moins importantes que les ressources des aires de zone I. L'attribution du statut d'aire écologiquement et culturellement fragile permet de protéger ces ressources sans restreindre toutes les autres utilisations du parc dans les environs.

Actuellement, vingt aires dans le parc méritent d'être désignées écologiquement et culturellement fragiles. Elles comprennent la tour Cathcart, située sur l'île Cedar, plusieurs zones provinciales d'intérêt naturel et scientifique, de nombreux sites autochtones, plusieurs milieux humides importants sur le plan écologique et de nombreuses communautés de plantes rares. Pour déterminer le degré de protection dont doit bénéficier une aire, il faut évaluer

l'importance et la fragilité de ses ressources et ensuite élaborer un programme afin de déterminer les pratiques de gestion à adopter. Au fur et à mesure que des renseignements sur les ressources du parc sont réunis, il peut s'avérer nécessaire de préciser les limites des aires fragiles ou d'en établir de nouvelles. Au besoin, la désignation peut être retirée. Les modifications apportées aux aires désignées écologiquement et culturellement fragiles n'entraîneront pas une révision du plan directeur.

## Utilisations non conformes

On appelle utilisation non conforme toute utilisation inappropriée à l'intérieur d'un secteur. Il existe quatre désignations de ce type dans le parc. Le pont international des Mille-Îles enjambe les îles Constance et Georgina. En raison d'une entente avec Parcs Canada, l'administration du pont des Mille-Îles entretient le droit de passage sous le pont. Ce droit de passage va à l'encontre de la désignation des îles Constance et Georgina en tant que zone II. Il faudra consulter l'administration du pont des Mille-Îles afin d'élaborer des lignes directrices pour la gestion des ressources naturelles le long du droit de passage et de minimiser les répercussions futures. Sur l'île Hill, il y a trois routes qui appartiennent au parc et pour lesquelles des propriétaires fonciers détiennent une servitude d'accès. Il s'agit de Skydeck, de Blacksnake et de Park Hill Lane. Ces routes ne sont pas conformes à la désignation de zone II adjacente.



*Surveillance des milieux humides (photo : Parcs Canada)*

## 9.0 SURVEILLANCE

### *Cadre de planification, de surveillance et d'établissement de rapports de Parcs Canada*

Les plans directeurs décrivent les stratégies, les objectifs et les mesures clés qu'il faut mettre en œuvre pour concrétiser l'orientation adoptée dans le Plan d'entreprise de Parcs Canada. Le cycle de planification de la gestion comprend des activités de surveillance et d'évaluation visant à mesurer le progrès. Les rapports annuels de mise en œuvre font état de l'application des mesures préconisées dans le plan directeur. Le *Rapport sur l'état du parc* évalue l'état du parc et les tendances qui se dégagent du mandat en trois volets de l'Agence (expérience du visiteur, appréciation et compréhension du public, et conservation des ressources patrimoniales). Il évalue également la capacité d'obtenir les résultats escomptés énoncés dans le plan directeur et forme la base de l'examen quinquennal de ce plan.

Le *Rapport sur l'état du parc national des Îles-du-Saint-Laurent* s'avère aussi utile dans la préparation du rapport de l'Agence Parcs Canada sur l'état des aires patrimoniales protégées, qui décrit l'état de tous les parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation administrés par Parcs Canada et qui est présenté au Parlement et aux Canadiens tous les deux ans.

### *Programmes de surveillance*

La surveillance est une composante essentielle de la gestion d'un parc, car elle permet de détecter les changements dans l'état de celui-ci. Plus précisément, les programmes de surveillance de l'état sont mis en œuvre afin d'évaluer l'état et les tendances de l'intégrité écologique, l'état des ressources culturelles, l'état de l'expérience du visiteur, le degré de compréhension et de sensibilisation des Canadiens à l'égard des endroits administrés par Parcs Canada ainsi que le degré d'engagement des intervenants et des partenaires dans la protection et la mise en valeur de ces endroits.

Parcs Canada met également en œuvre d'autres programmes de surveillance qui permettent d'évaluer l'efficacité des mesures, des activités et des programmes de gestion liés à l'amélioration des possibilités relatives à l'expérience du visiteur, à l'atteinte du public canadien visé, à la mobilisation des intervenants et des partenaires et à la conservation des ressources patrimoniales.

On fait la synthèse de l'information obtenue grâce aux programmes de surveillance dans le *Rapport sur l'état du parc* afin de dresser un portrait général du parc et de cerner les principaux problèmes et difficultés auxquels il faudra faire face au cours du prochain cycle de planification de la gestion.

### *Rapport sur l'état du parc national des Îles-du-Saint-Laurent*

L'actuel *Rapport sur l'état du parc national des Îles-du-Saint-Laurent* (2004) fournit de l'information sur l'expérience du visiteur et les relations externes, mais il met surtout l'accent sur l'état et les tendances de l'intégrité écologique. La présente section du plan directeur énonce les objectifs de l'Agence Parcs Canada en matière de conservation des ressources patrimoniales, d'expérience du visiteur, de diffusion externe, d'éducation du public et de communications externes, et de mobilisation des intervenants et des partenaires, dont on tiendra compte dans le prochain *Rapport sur l'état du parc*, prévu pour 2010. Des renseignements supplémentaires concernant des éléments spécifiques ou localisés de l'état du parc seront incorporés au programme de surveillance lors de la mise en œuvre du plan. Par conséquent, dans les prochains rapports sur l'état du parc, on fera une description et une analyse complètes et équilibrées de tous les éléments du mandat de Parcs Canada.

## 9.1 Surveillance de l'état

La surveillance de l'état est ancrée dans un processus efficace de collecte et d'analyse de données. Ce type de surveillance vise à évaluer l'état des aires patrimoniales protégées de Parcs Canada au moyen d'une collecte et d'une analyse de données à long terme. Le tableau 2 présente un résumé des objectifs de l'Agence Parcs Canada en matière de surveillance de l'état et décrit en quoi les buts et les stratégies clés du PNISL contribuent à l'atteinte de ces objectifs.

### *Intégrité écologique*

Parcs Canada évalue l'état et les tendances de l'intégrité écologique dans le cadre d'un programme de surveillance écologique. Dans le PNISL, trois indicateurs représentant les principaux écosystèmes du parc et de la région de Mille-Îles, là où il y a incidence sur le parc, sont mesurés : les forêts, les milieux humides et les cours d'eau. Chaque indicateur est surveillé à l'aide de mesures qui permettent de recueillir des données sur la biodiversité, les processus, les fonctions et les facteurs de stress. La surveillance de l'état de l'intégrité écologique est effectuée à des postes de surveillance permanents où l'on répète chaque fois les mêmes protocoles. Ces postes sont surveillés par des employés et des bénévoles. Le tableau 3 fournit un résumé des mesures de surveillance de l'état de l'écosystème.

Le Programme de surveillance de l'intégrité écologique (PSIE) est le fondement du programme de conservation des ressources patrimoniales du parc. Il sert à évaluer la santé et les tendances d'un écosystème ainsi que l'efficacité des mesures de gestion.

### *Expérience du visiteur*

Le PNISL estime qu'il améliore les possibilités d'expérience du visiteur lorsqu'il réussit à éveiller, chez le visiteur, un sentiment d'appartenance envers le parc. Il est fier d'offrir des possibilités qui amènent le visiteur à attacher une certaine importance à l'endroit et à apprécier davantage sa visite.

Parcs Canada travaille actuellement à l'élaboration d'un programme de surveillance structuré qui mesure l'état de l'expérience du visiteur.

Le programme d'information sur les visiteurs (PIV), dans le cadre duquel on mène un sondage tous les cinq ans, est un outil précieux d'évaluation de l'état de l'expérience du visiteur. Il permettra de faire état des résultats du parc sur le plan des attentes en matière de rendement dans la région, notamment grâce au pourcentage de visiteurs qui ont apprécié leur visite et au pourcentage de visiteurs qui attachent une certaine importance au PNISL.



Activité estivale offerte dans le parc (Photo : Brian Morin)

### *Diffusion externe et éducation du public*

En plus de protéger les ressources et de faciliter l'expérience du visiteur, Parcs Canada cherche à favoriser le soutien des aires patrimoniales nationales protégées, y compris des parcs nationaux, en augmentant la sensibilisation, l'appréciation et la compréhension. Un bon programme de diffusion externe et d'éducation du public et des communications externes efficaces amèneront les Canadiens à apprécier davantage l'importance des aires patrimoniales administrées par Parcs Canada et à comprendre la nécessité de protéger et de mettre en valeur des endroits comme le PNISL.

Tableau 2.

Plan directeur du parc national des Îles-du-Saint-Laurent – Surveillance de l'état  
Objectifs et stratégies clés à l'appui des objectifs de rendement de Parcs Canada

Activité de programme	Objectifs de l'Agence Parcs Canada	Stratégies clés	Objectifs
Conservation des ressources patrimoniales	• Entre mars 2008 et mars 2013, maintenir l'état et la tendance de tous les indicateurs d'intégrité écologique du PNISL.	1 2 3	1, 3, 4 3 3
	• D'ici mars 2014, atteindre 60 % des objectifs de gestion active visant à améliorer l'intégrité écologique.	1 2 3	1 3 3
	• D'ici mars 2014, maintenir l'état des ressources culturelles administrées par le PNISL.	1 3	1, 4 3
	• D'ici 2013, mettre en œuvre une stratégie de rétablissement des aires à longues étamines dans le PNISL.	1 3	1 3
Expérience du visiteur	• En moyenne, 85 % des visiteurs des endroits ayant fait l'objet d'un sondage considèrent que le lieu visité revêt de l'importance à leurs yeux.	1 2 3	1, 3, 4, 5 1, 2, 3 2
	• En moyenne, 90 % des visiteurs des endroits ayant fait l'objet d'un sondage sont satisfaits de leur visite.	1 2 3	3, 5 1, 2, 3 2
	• En moyenne, 50 % des visiteurs des endroits ayant fait l'objet d'un sondage sont très satisfaits de leur visite.	1 2 3	3 1, 2, 3 2
	• Le taux de fréquentation du PNISL augmente de 10 % entre 2008 et 2012.	1 2 3	2 1, 2, 3 2
	• En moyenne, 60 % des visiteurs des endroits ayant fait l'objet d'un sondage considèrent avoir appris quelque chose au sujet du patrimoine naturel et culturel de l'endroit.	1 2 3	3, 5 1, 2, 3 2
	• En moyenne, 90 % des visiteurs des endroits ayant fait l'objet d'un sondage ont apprécié leur visite.	1 2 3	1, 2, 3, 5 1, 2, 3 2
Diffusion externe éducative et communications externes	• D'ici mars 2014, accroître le pourcentage de Canadiens qui estiment avoir appris quelque chose au sujet du patrimoine des endroits administrés par Parcs Canada.	1 2 3	2, 3, 4, 5 2, 3 2
	• D'ici mars 2014, accroître le pourcentage de Canadiens qui comprennent que les endroits d'importance nationale administrés par Parcs Canada sont protégés et mis en valeur en leur nom.	1 2 3	2, 3, 4 2, 3 2
Engagement des intervenants et des partenaires	• D'ici mars 2014, accroître le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui appuient la protection et la mise en valeur des endroits administrés par Parcs Canada.	1 2 3	1, 2, 3, 4 2, 3 1, 2
	• D'ici mars 2014, accroître le pourcentage d'intervenants et de partenaires qui estiment avoir la possibilité d'influencer les activités de Parcs Canada ou d'y contribuer.	1 2 3	2, 3, 4 2, 3 1, 2

L'Agence Parcs Canada travaille actuellement à l'élaboration d'un programme national qui mesurera le degré de sensibilisation des Canadiens à l'égard des endroits administrés par Parcs Canada, ainsi que leur niveau de compréhension. Le PNISL met sur pied des activités et des programmes qui contribuent à la satisfaction des attentes de l'Agence en matière de rendement.

**Mobilisation des intervenants et des partenaires**

Parcs Canada cherche à élargir l'appui dont il bénéficie et, pour ce faire, il mobilise ses intervenants et ses partenaires et favorise le leadership partagé en les encourageant à participer activement à l'élaboration et à la mise

## Sommaire de la surveillance de l'état des écosystèmes du parc national des Îles-du-Saint-Laurent

Tableau 3.

Indicateur	Mesure écologique de Parcs Canada	Cadre de l'intégrité
Forêt	Protocole du RESE – Taux annuel de décomposition du sol	Processus
Forêt	Protocole du RESE - Diversité des espèces d'arbres	Biodiversité
Forêt	Protocole du RESE - Débris ligneux gisant	Processus
Forêt	Protocole du RESE - Régénération des semis	Processus
Forêt	Protocole du RESE - Santé des arbres	Facteurs de stress
Forêt	Protocole du FBMP - Oiseaux forestiers	Biodiversité
Cours d'eau	Protocole de surveillance de la diversité de poissons des cours d'eau	Biodiversité
Cours d'eau	Protocole de surveillance du RBBO - Invertébrés benthiques des cours d'eau	Processus et facteurs de stress
Cours d'eau	Protocole de surveillance de la qualité de l'eau des cours d'eau	Facteurs de stress
Milieu humide	Protocole de surveillance des amphibiens des milieux humides	Processus et facteurs de stress
Milieu humide	Protocole de surveillance des végétaux exotiques envahissants des milieux humides	Stressors
Milieu humide	Protocole du PSM - Oiseaux des milieux humides	Biodiversité

en œuvre de l'orientation future de l'Agence. Les intervenants et les partenaires sont invités à apporter leur contribution, à exercer une influence et à participer aux activités du parc. L'Agence Parcs Canada travaille actuellement à l'élaboration d'un programme national qui mesurera le degré de participation des intervenants et des partenaires à la protection et à la mise en valeur des endroits administrés par Parcs Canada.

### 9.2 Surveillance de l'efficacité

On procède à la surveillance de l'efficacité après la prise de mesures de gestion. Ce type de surveillance contribue à déterminer si les mesures prises donnent les résultats escomptés. Il faut d'abord effectuer des recherches préliminaires servant à établir une base de données de référence, à des fins de comparaison. Les outils de surveillance comme le PIV et le PSIE contribuent à l'efficacité de la surveillance dans le parc.

Le type de surveillance de l'efficacité et la fréquence à laquelle elle est effectuée dans une année donnée dépendent du type et du nombre de mesures de gestion entreprises dans le parc.

Au cours de la mise en œuvre du présent plan directeur, le PNISL établira une série de buts visant à favoriser l'atteinte des objectifs énoncés et l'obtention des résultats par l'Agence Parcs Canada. Le tableau 3 résume les éléments qui permettent de surveiller l'efficacité de la mise en œuvre des objectifs et des stratégies clés du PNISL.

### *Intégrité écologique*

Les mesures de gestion liées à l'intégrité écologique seront entreprises en priorité dans les secteurs où l'on veille à la gestion de la surabondance du cerf, à la gestion des espèces envahissantes et au brûlage dirigé. Elles seront guidées par le plan de gestion intégrée de la végétation, le plan de gestion de la surabondance du cerf, le plan de gestion du feu et les stratégies de rétablissement des espèces en péril. La diffusion externe et l'éducation du public ainsi que les relations avec les intervenants joueront un rôle clé dans l'influence positive de l'état de l'intégrité écologique du parc.

### *Expérience du visiteur*

En plus de surveiller l'état de l'expérience du visiteur dans le parc, le PNISL surveillera l'efficacité des activités et des programmes qui y sont liés.

L'efficacité des activités et des programmes liés à l'expérience du visiteur sera mesurée de façon qualitative et quantitative dans le but de déterminer les secteurs nécessitant des améliorations. Dans le cadre du PIV, on effectue un sondage tous les cinq ans afin d'évaluer le degré de satisfaction des visiteurs à l'égard de divers aspects des installations, des services et des programmes du parc. Les statistiques obtenues grâce à ce sondage, combinées à la rétroaction directe obtenue dans les commentaires des visiteurs et lors des exercices de consultation du public permettront d'évaluer l'efficacité. En plus de mettre en œuvre le programme national d'information sur les visiteurs, le PNISL continuera d'élaborer et de peaufiner les mesures servant à évaluer l'efficacité de l'expérience du visiteur.

On peut aussi évaluer l'efficacité des activités et des programmes liés à l'expérience du visiteur en employant les moyens suivants :

- L'utilisation de mécanismes de rétroaction assurant l'atteinte des buts de Parcs Canada
- Réalisation de recherches personnalisées visant à évaluer l'efficacité des programmes, lorsque cela s'avère faisable et abordable.



*Expérience hivernale dans le parc (photo : Brian Morin)*

### *Diffusion externe, éducation du public et communications externes*

Le PNISL continuera d'élaborer un cadre de surveillance qui mesurera l'efficacité de ses activités et de ses programmes visant à joindre le public cible canadien ainsi qu'à mobiliser ses intervenants et ses partenaires. Pour évaluer l'efficacité des mesures de diffusion externe et d'éducation du public, le parc commencera par déterminer si les partenaires et les intervenants ont le sentiment d'avoir influencé les décisions de gestion du parc et si les publics cibles peuvent faire la distinction entre les services offerts au PNISL et ceux offerts par d'autres organismes de la région.

Il est aussi possible d'évaluer l'efficacité de la diffusion externe et de l'éducation du public en employant les moyens suivants :

- L'utilisation de mécanismes de rétroaction assurant l'atteinte des objectifs en matière d'apprentissage et des buts de Parcs Canada
- Réalisation de recherches personnalisées visant à évaluer l'efficacité des programmes, lorsque cela s'avère faisable et abordable.

### *Relation avec les intervenants et les partenaires*

Le degré d'engagement des intervenants et des partenaires dans la protection et la mise en valeur du PNISL témoignera de l'efficacité des efforts visant à les faire participer aux activités du PNISL.

Le PNISL continuera d'élaborer un cadre de surveillance qui évaluera l'efficacité de ses activités et de ses programmes, et plus particulièrement la mesure dans laquelle les résidents de la région et les intervenants clés se rapprochent de la communauté d'Akwesasne.

Parc national des Îles-du-Saint-Laurent – Surveillance de l’efficacité

Tableau 4.

STRATÉGIE CL 1	Indicateurs évalués par le PNISL
<p><b>Premier objectif :</b> Élaborer une stratégie de protection des aires axée sur le paysage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le taux de participation des membres de la communauté aux initiatives d’intendance des terres et le degré de sensibilisation à l’égard de l’environnement.</li> <li>• Le maintien de l’indicateur d’intégrité écologique des forêts dans la gestion de la surabondance des cerfs, la gestion des espèces envahissantes et le brûlage dirigé.</li> <li>• La stabilité des mesures relatives à la surveillance de l’état de l’intégrité écologique.</li> <li>• Le nombre de mesures de gestion mises en œuvre en application du plan de gestion intégrée de la végétation.</li> <li>• Le nombre de mesures positives entreprises par le parc pour rétablir les principales espèces en péril.</li> </ul>
<p><b>Deuxième objectif :</b> Jouer un rôle de premier plan dans la promotion des principes de tourisme durable et dans la détermination des besoins des marchés cibles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La communauté voit le parc comme un participant actif et un joueur clé dans la planification du tourisme durable.</li> <li>• Les visiteurs indiquent que la perception qu’ils ont de leur expérience est influencée par les messages.</li> </ul>
<p><b>Troisième objectif :</b> Promouvoir une culture d’intendance environnementale au sein de la communauté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de programmes de conservation des ressources de l’écosystème auxquels participent les résidents de la région des Mille-Îles.</li> <li>• Les résultats du sondage régional mené auprès des résidents, qui sont intégrés aux plans du parc.</li> </ul>
<p><b>Quatrième objectif :</b> Amener les résidents de la région à participer davantage à la conception et à l’élaboration des programmes relatifs à l’expérience du visiteur, à la diffusion externe et à l’éducation ainsi qu’à l’intégrité écologique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le degré de participation des publics cibles (p. ex. les résidents régionaux et les plaisanciers) aux programmes du parc.</li> </ul>
<p><b>Cinquième objectif :</b> S’engager à promouvoir la durabilité environnementale et culturelle et faire connaître cette notion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de pratiques durables incorporées aux mesures de gestion du parc.</li> <li>• Les besoins de la communauté d’Akwesasne et des résidents de la région qui ont été incorporés dans les plans concernant les ressources culturelles.</li> </ul>
STRATÉGIE CL 2	Indicateurs évalués par le PNISL
<p><b>Premier objectif :</b> Mieux comprendre les auditoires actuels et potentiels.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L’approche fondée sur le marché que le parc a adoptée pour la planification et les produits liés à l’expérience du visiteur.</li> </ul>
<p><b>Deuxième objectif :</b> Mettre l’accent de façon stratégique sur les marchés prioritaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le maintien du taux de satisfaction des visiteurs à un niveau élevé, et la hausse du taux de fréquentation par des visiteurs actuels et des nouveaux visiteurs.</li> <li>• La mesure dans laquelle le parc a tenu compte des besoins, des intérêts et des attentes des visiteurs dans le développement des produits et la planification.</li> </ul>
<p><b>Troisième objectif :</b> Rendre pertinente la présence du parc national sur la terre ferme et sur les îles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre d’occasions qu’ont les gens de développer un sentiment d’appartenance au PNISL et de communiquer leurs valeurs, ainsi que la diversité et la qualité de ces occasions.</li> <li>• Le nombre de visiteurs qui considèrent que le parc vaut la peine d’être visité et qui ont l’intention de répéter l’expérience.</li> </ul>

Tableau 4.

STRATÉGIE CL 3	SLINP Measures
<p><b>Premier objectif :</b> Établir des relations avantageuses pour toutes les parties.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mesure dans laquelle la communauté d'Akwesasne participe aux projets et aux programmes en vue d'atteindre des objectifs communs.</li> </ul>
<p><b>Deuxième objectif :</b> Renseigner les résidents sur les traditions et l'histoire des peuples autochtones de la région et enrichir l'expérience du visiteur à cet égard.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nombre de programmes et de produits comprenant des messages relatifs à la communauté d'Akwesasne qu'offrent le parc et ses partenaires afin de cibler des publics grâce à des programmes de diffusion externe et d'éducation du public et à des programmes offerts sur place.</li> <li>• La mesure dans laquelle les visiteurs participent aux programmes portant sur la communauté d'Akwesasne et jugent qu'ils ont acquis des connaissances à ce sujet.</li> </ul>
<p><b>Troisième objectif :</b> Mettre en commun les connaissances du PNISL et celles des Mohawks d'Akwesasne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mesure dans laquelle la communauté d'Akwesasne considère que sont respectés les principes mohawks de respect, d'équité et d'autonomisation.</li> </ul>

## 10.0 SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE

Une évaluation environnementale stratégique (EES) a été effectuée dans le cadre de l'élaboration du présent plan, conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2004). Dans cette directive, il est indiqué que « les ministres s'attendent à ce que l'évaluation environnementale stratégique examine la portée et la nature des effets environnementaux potentiels, la nécessité d'adopter des mesures d'atténuation pour réduire ou éliminer les effets négatifs et l'importance probable de tout effet environnemental négatif, compte tenu des mesures d'atténuation ». Il est également indiqué que « les considérations environnementales devraient entièrement s'intégrer à l'analyse de chaque option élaborée pour l'examen et la décision devrait tenir compte des conclusions de l'évaluation environnementale stratégique ». Dans la section de la directive portant sur l'analyse des facteurs environnementaux, on souligne l'importance du suivi : « L'évaluation environnementale stratégique doit également examiner la nécessité d'adopter des mesures de suivi pour surveiller les effets environnementaux des politiques, des plans ou des programmes ». À Parcs Canada, le

suivi de la mise en œuvre du plan directeur sera en grande partie réalisé grâce au *Rapport sur l'état du parc*, et plus particulièrement grâce aux indicateurs et aux mesures concernant l'intégrité écologique.

L'EES tient compte de la vision d'ensemble du PNISL, de ses trois stratégies clés, de ses 11 buts et de ses 76 mesures de gestion. Elle tient également compte des 24 mesures s'appliquant aux trois secteurs de gestion. L'orientation et les mesures clés mises de l'avant par le PNISL ne risquent pas d'entraîner des effets néfastes inacceptables. Les stratégies et mesures proposées cadrent avec la politique de Parcs Canada et du gouvernement du Canada.

La direction du parc suivra les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan et en rendra compte à l'interne dans le rapport annuel. Le *Rapport sur l'état du parc* rédigé en 2004 indique que, dans l'ensemble, l'intégrité écologique de l'écosystème de la région des Mille-Îles et du PNISL est assez bonne, mais dans un état de stabilité fragile. La mise en œuvre du programme de surveillance de l'intégrité écologique du PNISL permettra à la direction d'obtenir de nombreuses données et de déterminer si les mesures proposées dans le présent plan contribuent à l'amélioration des indicateurs et des mesures de l'intégrité écologique du parc sur lesquels il faut travailler,



*Belvédère offrant une vue sur la baie Landing (photo : Lisa Werden)*

tout en assurant la stabilité des autres indicateurs et mesures. En ce qui concerne les mesures nécessitant une évaluation environnementale individuelle, un suivi – en tant que composante de l'évaluation environnementale – permettra de déterminer, selon les besoins, si les mesures d'atténuation proposées produisent les résultats escomptés et si elles permettent d'adapter la gestion en cas d'effets négatifs imprévus.

Les effets cumulatifs découlant de l'acquisition de nouvelles terres, de la réduction de l'empreinte humaine et du remplacement de l'infrastructure par des méthodes de conception et des matériaux écologiques créeront un effet général positif et amélioreront l'intégrité écologique. La grande majorité des mesures collectives proposées permettront d'améliorer l'intégrité écologique

du PNISL; parmi ces mesures, notons les mesures de gestion visant à travailler avec d'autres parties intéressées dans le grand écosystème du parc, à tirer un enseignement de la collaboration avec des communautés de Premières nations, à élaborer un plan de gestion des ressources culturelles et à améliorer l'expérience du visiteur ainsi que la diffusion externe et l'éducation du public.

Dans l'ensemble, l'EES a conclu que l'orientation retenue dans le présent plan directeur concorde avec les politiques de Parcs Canada, et que la majorité des mesures proposées relatives aux composantes clés auront des effets positifs sur l'environnement. La mise en œuvre du plan ne devrait entraîner aucun effet négatif résiduel sur l'environnement.

## Mot de la fin des Haudenosaunee (Peuple de la maison longue)

### Mot de la fin

Nous sommes arrivés au moment où nous devons conclure. De toutes les choses que nous avons nommées, il n'était pas dans notre intention d'en oublier une. Si nous en avons oublié, nous laissons le soin à chacun d'adresser ses salutations et ses remerciements comme il l'entend.

*Nous ne formons plus qu'un seul esprit.*

### Le créateur

Nous nous tournons enfin vers le Créateur, ou le Grand Esprit, pour le saluer et le remercier de tous les bienfaits de la Création. Tout ce dont nous avons besoin pour mener une bonne vie se trouve ici sur la Terre, notre Mère. Pour tout l'amour qui demeure autour de nous, d'un seul esprit, nous adressons au Créateur nos paroles de salutation et de remerciement les mieux choisies.

*Nous ne formons plus qu'un seul esprit.*

Cet extrait est tiré de l'allocution dite de l'« Action de grâces », un rituel ancien qui remonte à la création de la Grande loi de la Paix par un homme appelé le Pacificateur, il y a plus de 1 000 ans. De nos jours, ces mots sont encore prononcés à l'occasion de l'ouverture et de la clôture de toute cérémonie et rencontre gouvernementale tenue par les Haudenosaunee (peuple de la maison longue). Les Mohawks d'Akwesasne, qui sont aussi des Haudenosaunee, estiment que le parc national des Îles-du-Saint-Laurent fait partie de leur territoire traditionnel.

### Sakarihwahô:ton

Onen ehnôn:we iahêtewawe ne  
ieiôhe onsaitewarihwahô:ton. Ne  
tsi naho?tên:shon  
wetewana?tônion, iah ki  
teionkwanihron:ni toka  
nahô:tenk saionkwa?nikônhrhen.  
Tsisewaiatâtshon ki ne onen  
wakwarihwaientâhkwen ne  
entisewatka?we  
kanonhwaratônhtshera.

Êhtho niohtônha?k ne  
onkwa?nikôn:ra.

### Shonkwaia?tison

Onen ehnôn:we  
iatitewawennanihâ:rane ne tsi  
nôn:we thotatenaktarakwên:ni ne  
Shonkwaia?tison. Akwê:kôn  
ehnôn:we nikiawê:non ne  
ka?shatstêhshera. Akwê:kôn ne  
tahotka?wenhâkie ne tsi nahô:ten ne  
ne skên:nen tsi  
iaitewanonhtonionhâ:ke  
tsinikarî:wes ohontsiâ:ke  
teionkwatawên:rie. Iotshennônia?t  
ne taiontkahthônion ne  
orihwakwê:kôn â:ienre?k  
shonkwanorônkhwa tsi shê:kôn  
iotiio?tâkie ne tsinî:iot tsi  
shakorihwaientâhkwen tsi  
naho?tên:shon rôhshon ne tsi  
ionhontsiâ:te. Entitewateweiên:ton  
ehnôn:we entewatewennaiê:rate ne  
ne îsi na?karôn:iati ne kati wahi  
entewâtka?we  
kanonhwaratônhtshera.

Êhtho niohtônha?k ne  
onkwa?nikôn:ra.

## RÉFÉRENCES

- AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE. *Évaluation environnementale stratégique : La directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes : Lignes directrices sur la mise en œuvre de la directive du Cabinet*, Ottawa, Bureau du Conseil privé; Agence canadienne d'évaluation environnementale, 2004.
- À la découverte de l'Ontario : rapport sur l'avenir du tourisme*, préparé par l'Étude sur la compétitivité de l'industrie du tourisme de l'Ontario; Greg Sorbara, président. Toronto, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2009.
- CANADA. *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1998.
- CANADA. *Loi sur les espèces en péril*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 2002.
- CANADA. *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, Imprimeur de la Reine, 2000.
- COMMISSION SUR L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE DES PARCS NATIONAUX DU CANADA. *Intacts pour les générations futures? : Protection de l'intégrité écologique par les parcs nationaux du Canada. Vol. 2 : Une nouvelle orientation pour les parcs nationaux du Canada*, Ottawa, La Commission, 2000.
- ENVIRONICS ANALYTICS. *Biosphere Sustainability Centre Market Study*, 2010.
- FRANCIS, Melissa et Jeff LEGGO. *State of the Park Report 2004 : St. Lawrence Islands National Park of Canada*, [Mallorytown, Ontario, parc national des Îles-du-Saint-Laurent], 2004.
- FRONTENAC ARCH BIOSPHERE RESERVE. *Sustainable Tourism Workshop Series 2008* [Sustainable Tourism project], 2008. <http://www.fabr.ca/completedworkshops.html> (en anglais seulement)
- FRONTENAC ARCH BIOSPHERE RESERVE. *Frontenac Arch Biosphere Reserve*, 2008. <http://www.fabr.ca/> (en anglais seulement)
- J.L. RICHARDS & ASSOCIATES LIMITED. *Official plan of the Township of Leeds and the Thousand Islands : Consolidated copy*, Ottawa, Ontario, J.L. Richards & Associates Limited, mars 2006.
- McPHERSON. *Re-assessment of Ecosystem Stresses for St. Lawrence Islands National Park and the Thousand Islands Ecosystem* [Rapport non publié], 2005.
- McPHERSON. *Integrated Vegetation Management for the Thousand Islands Ecosystem and St. Lawrence Islands National Park* [Rapport non publié], 2006.
- ONTARIO. MINISTÈRE DU TOURISME. *Enquête sur les voyages des Canadiens et enquête sur les voyages internationaux*, 2007. [http://www.tourism.gov.on.ca/french/research/cdn\\_intl\\_travel/index.html](http://www.tourism.gov.on.ca/french/research/cdn_intl_travel/index.html)
- ONTARIO. MINISTÈRE DU TOURISME. *Le marché du tourisme axé sur les immigrants en Ontario et son incidence sur le tourisme intérieur*, 2007.
- ONTARIO. MINISTÈRE DU TOURISME. *Perspectives touristiques en Ontario 2009-2013*, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario. Dernière mise à jour : 28 juillet 2009. <http://www.tourism.gov.on.ca/french/research/forecasts/index.html>

- PARCS CANADA. *Agence Parcs Canada : plan d'entreprise, 2006-2007 à 2010-2011 = Parks Canada Agency Corporate Plan, 2006/07-2010/11*, [Gatineau, Québec], Parcs Canada, 2006. Texte en français et en anglais disposés tête-bêche.
- PARCS CANADA. « Partie III - Politique sur la gestion des ressources culturelles » dans *Principes directeurs et politiques de gestion*, Hull, Québec, Patrimoine canadien, Parcs Canada, 1994.
- PARCS CANADA. *Parcs Canada : Guide de la planification de la gestion*, [Gatineau, Québec], Parcs Canada, 2008.
- PARCS CANADA. *Principes directeurs et politiques de gestion*, Hull, Québec, Patrimoine canadien, Parcs Canada, 1994.
- PARCS CANADA. *Plan directeur des Fortifications-de-Kingston*, 2007.
- PARCS CANADA. *Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada*, Hull, Québec, Parcs Canada, 2003.
- PARCS CANADA. CENTRE DE SERVICES DE L'ONTARIO. *St. Lawrence Islands National Park Regional Resident Survey* [Rapport non publié], Section de la recherche et des applications en sciences sociales, 2007.
- PARCS CANADA. *Plan directeur du parc national des Îles-du-Saint-Laurent*, [Cornwall, Ontario], Patrimoine canadien, Parcs Canada, 1998.
- PAYNE, Robert J. *A Strategic Plan for Human Use Management Science in Parks Canada*, [Rapport non publié], 2000.
- PARCS CANADA. *St. Lawrence Islands National Park of Canada : Final Island Review Summary* [Rapport non publié], 2007.
- PARCS CANADA. *Parc national du Canada des Îles-du-Saint-Laurent : Bulletin sur l'examen du plan directeur : Faites-nous part de vos idées*, 2007.
- PARCS CANADA. *St. Lawrence Islands National Park Ecosystem Plan* [Rapport non publié], 2000.
- PARCS CANADA. *St. Lawrence Islands National Park of Canada : Trail and Restoration Plan*, 2008.
- PARCS CANADA. *St. Lawrence Islands National Park of Canada : Visitor information program report 2007*, [Cornwall, Ontario, Parcs Canada, Centre de services de l'Ontario], 2007.

ANNEXE 1

Sommaire des mesures prévues

STRATÉGIES CLÉS	OBJECTIFS ET MESURES	Mise en œuvre	laboration et mise en œuvre	Permanent
Les liens régionaux, notre force : travailler ensemble à la préservation de l'authenticité du parc sur le plan naturel et culturel.	<b>Premier objectif : laborer une straté gie de protection des aires ax e sur le paysage.</b>		✓	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître la capacité du PNISL afin qu'il influence l'intégrité écologique du parc, de la région et du corridor faunique Algonquin - Adirondacks.</li> </ul>		✓	
	<b>Deuxi me objectif : Jouer un r le de premier plan dans la promotion des principes de tourisme durable et dans la d termination des besoins des march s cibles.</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire connaître le parc comme un partenaire de développement économique dans la région et contribuer aux résultats des recherches sur le modèle de tourisme durable menées par la réserve de la biosphère de l'Arche-de-Frontenac.</li> </ul>	✓		
	<b>Troisi me objectif : Favoriser une culture d intendance environnementale au sein de la communaut .</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer des possibilités liées à la diffusion externe et à l'éducation du public ainsi qu'à l'expérience du visiteur dans le but de mobiliser les résidents et les visiteurs et de les encourager à appuyer l'intendance environnementale.</li> </ul>	✓		
Un sentiment d'appartenance élargi : nouveaux paysages, nouveaux marchés et nouvelles occasions.	<b>Quatri me objectif : Amener les r sidents de la r gion à participer davantage à la conception et à la laboration des programmes relatifs à l'expérience du visiteur, à la diffusion externe et à l'ducation du public ainsi qu'à l'int grit écologique.</b>			✓
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Donner l'occasion aux résidents régionaux et aux visiteurs d'acquérir des connaissances sur les programmes du parc liés à l'intégrité écologique, à l'expérience du visiteur ainsi qu'à la diffusion externe et à l'éducation du public et de participer aux activités connexes.</li> </ul>			✓
	<b>Cinqui me objectif : S engager à promouvoir la durabilit environnementale et culturelle et faire conna tre cette notion.</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter et promouvoir les technologies respectueuses de l'environnement tout en engageant un dialogue avec les résidents et les visiteurs pour les inciter à adopter des pratiques écologiques.</li> </ul>			✓
	<b>Premier objectif : Mieux comprendre les publics actuels et potentiels.</b>			
Un sentiment d'appartenance élargi : nouveaux paysages, nouveaux marchés et nouvelles occasions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer et mettre en œuvre une stratégie en sciences sociales visant à combler les lacunes en matière d'information sur les publics actuels, les résidents régionaux et les groupes de voyageurs.</li> </ul>		✓	
	<b>Deuxi me objectif : Mettre l accent de fa on strat gique sur les march s prioritaires.</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer et mettre en œuvre un plan de marketing novateur pour le parc en déterminant les expériences et les auditoires potentiels.</li> </ul>		✓	
	<b>Troisi me objectif : Rendre pertinente la pr sence du parc national sur la terre ferme et sur les îles.</b>			
	<p>Volet axé sur les aires situées sur la terre ferme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire en sorte que le PNISL ne soit plus seulement perçu comme un endroit accessible uniquement par bateau mais comme une occasion pour les résidants et les visiteurs de profiter à la fois des îles et des aires située sur la terre ferme.</li> </ul>		✓	
<p>Volet axé sur les îles</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre deux modèles durables de services sur les îles, qui offriront aux utilisateurs des îles divers services adaptés à leurs besoins, désirs et préférences.</li> </ul>		✓		

STRATÉGIES CLÉS	OBJECTIFS ET MESURES	Mise en œuvre	laboration et mise en œuvre	Permanent
Les os de la Terre, notre Mère : participation des Autochtones.	<b>Premier objectif : tablir des relations avantageuses pour toutes les parties.</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaborer avec les Mohawks d'Akwesasne afin d'élaborer et de mettre en œuvre des programmes de protection et d'éducation du public et de faciliter l'enrichissement des programmes liés à l'expérience du visiteur.</li> </ul>			✓
	<b>Deuxième objectif : Renseigner les résidents sur les traditions et l'histoire des peuples autochtones de la région et enrichir l'expérience du visiteur cet gard.</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer des programmes qui feront partie des expériences offertes aux visiteurs dans le parc afin de renseigner le public sur la culture des Mohawks d'Akwesasne et leur contribution au parc.</li> </ul>		✓	
	<b>Troisième objectif : Mettre en commun les connaissances du PNISL et celles des Mohawks d'Akwesasne.</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Documenter le rôle des Mohawks dans la création du parc.</li> </ul>		✓	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire des recherches sur l'utilisation des terres de la région des Mille-Îles par les peuples autochtones ainsi que sur leur attachement à cette région.</li> </ul>	✓		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaborer avec les Autochtones pour planifier et mettre en œuvre des mesures d'atténuation concernant les populations surabondantes de cerfs dans le parc.</li> </ul>			✓	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler de concert avec les Autochtones à l'inventaire des EP et à leur rétablissement.</li> </ul>			✓	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer le savoir traditionnel des Autochtones au programme scientifique sur les écosystèmes ainsi qu'aux programmes axés sur l'expérience du visiteur et l'éducation du public.</li> </ul>			✓	
<b>APPROCHE DE GESTION PROPRE À UN SECTEUR GÉOGRAPHIQUE</b>				
Biens fonciers situés sur la terre ferme et biens fonciers insulaires.	<b>Premier objectif : Intégrer l'offre des aires du parc situées sur la terre ferme.</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaborer des programmes et mettre en place des installations qui conviendront aux biens fonciers situés sur la terre ferme et qui permettront aux visiteurs de vivre des expériences cohérentes aux trois endroits.</li> </ul>		✓	
<b>Deuxième objectif : Faciliter l'expérience du visiteur sur les îles.</b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Faciliter l'expérience du visiteur sur les îles qui proposent des occasions d'apprentissage, des installations et des services qui cadrent avec le modèle.</li> </ul>		✓		
Îles Main Duck et Yorkshire et zone de conservation Skoryna.	<b>Troisième objectif : Jouer un rôle de gardien.</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Jouer un rôle de gardien des îles Main Duck et Yorkshire ainsi que de la zone de conservation Skoryna afin de protéger les ressources patrimoniales clés tout en donnant l'occasion aux visiteurs de profiter de ces biens fonciers.</li> </ul>			✓

